

Projet précarité et addiction :
accompagner les conduites addictives pour l'insertion
globale des personnes

Fiches actions & activités

Soutenu par
LE FONDS DE LUTTE CONTRE LES
ADDICTIONS

Années 2022-2023-2024

Avant-propos

Ce catalogue présente les fiches-actions des structures accompagnées dans le cadre du projet telles qu'elles ont été pensées et/ou conduites.

Nous y proposons les actions à destination des personnes concernées qui auront eu un impact sur la prise en charge des addictions dans une démarche de réduction des risques, ainsi que des actions à destination des professionnel.le.s des structures impliquées. En effet, ce projet a eu pour objectif de renforcer les compétences et connaissances des équipes et ainsi d'améliorer les accompagnements et les pratiques professionnelles.

Certains de ces projets étaient envisagés dès la phase d'état des lieux, et ont par conséquent été inclus dans les plans d'actions initiaux. D'autres ont été élaborés au cours du projet, au regard des besoins du public et des équipes.

La plupart de ces actions ont été financées par le budget alloué aux structures impliquées (24 000€). Certaines cependant ont été déployées par des partenaires à titre gracieux et/ou dans le cadre de partenariat.

Nous sommes convaincu.e.s que l'addiction ne peut se considérer de manière isolée et qu'au contraire, il faut tenir compte de son aspect multidimensionnelle, tel que nous le portons dans notre plaidoyer¹, paru en décembre 2023. A cet égard, les actions de (re)mobilisation, les actions occupationnelles, ou encore et surtout celles participant à favoriser un meilleur état de santé (prévention en santé sexuelle et reproductive par exemple) participent selon nous à aborder, avec les personnes, leurs consommations, leurs besoins, et *in fine*, à instaurer une démarche de réduction des risques.

A cet effet, nous ne présentons pas toutes les actions menées durant ces deux années de déploiement du projet mais une sélection exhaustive qui rend compte de tout le travail mené par les équipes, avec et pour les personnes en situation de précarité présentant des conduites addictives. En effet, plusieurs structures ont porté des projets équivalents (actions de formation et sensibilisation notamment, que ce soit en direction des personnes concernées ou des équipes).

De fait, rappelons que 371 actions ont été déployées en direction des personnes concernées et 164 à destination des professionnel.le.s.

Ces fiches-actions ne constituent pas un bilan des actions déployées : elles en présentent les enjeux, objectifs, étapes, en lien avec le/les contextes des structures.

¹ [Plaidoyer-addiction-et-precarite-VF.pdf \(federationsolidarite.org\)](#)

Table des matières

Actions et activités en direction des personnes concernées	5
Sensibilisation des personnes concernées : les effets et risques liés aux addictions	6
Sensibilisation des personnes concernées : les gestes qui sauvent.....	7
Sensibilisation des personnes concernées : prévention, éducation à la santé et bilan de santé	8
Sensibilisation des personnes concernées : la Naloxone.....	10
Sensibilisation : jeunes consommateurs, soirée « jeux vidéo »	11
Sensibilisation des personnes concernées : projection-débat.....	12
Sensibilisation des personnes concernées : vie affective, relationnelle et sexuelle	13
Sensibilisation des personnes concernées : santé sexuelle et réduction des risques et des dommages liés à des conduites à risque.....	14
Accompagnement vers le soin : mise en place d'accompagnements adaptés en pension de famille.....	16
Accompagnements vers le soin : consultations avancées en addictologie en pension de famille.....	17
Accompagnement vers le soin : ateliers de réduction des risques tabac en CHU et Pension de famille	18
Accompagnement vers le soin : réduction des risques tabagique.....	19
Accompagnement vers le soin : réduction des risques tabagique / 2.....	20
Accompagnement vers le soin : mise en place de permanences « Addiction » en CHRS.....	21
Accompagnement vers le soin : permanence psychologique	22
Accompagnements vers le soin : réfrigérateur à visée RDR en CHU	24
Accompagnements vers le soin : prévention et dépistage	25
Accompagnements vers le soin : groupe de parole « accueil avec alcool ».....	26
Accompagnements vers le soin : expérimentation de la levée d'interdit de l'alcool	27
Accompagnements vers le soin : expérimentation de la levée d'interdit de l'alcool & changement des documents-cadres	28
Bien-être et prendre soin : intervention d'une sophrologue et d'une aromathérapeute en pension de famille	30
Bien-être et prendre soin : soigner par l'art-thérapie	31
Bien-être et prendre soin : ateliers de socio-esthétisme.....	33
Bien-être et prendre soin : la médiation animale	35
Bien-être et prendre soin : retrouver du plaisir à s'alimenter et réduire les risques.....	37
Bien-être et prendre soin : atelier « saveurs et partage »	39
Bien-être et prendre soin : « laisser parler le portrait »	41
Bien-être et prendre soin : séjour de rupture pour femmes consommatrices.....	43
Bien-être et prendre soin : séjour de rupture pour les personnes sortantes d'hospitalisation	44
Bien-être et prendre soin de soi : Réduction des risques au petit déjeuner	45
Ateliers théâtre : parler de soi	46
Ateliers théâtre : cultiver la confiance en soi et restaurer l'estime de soi.....	48

Se (re)mobiliser : ateliers d'activités physiques en pension de famille.....	50
Se (re)mobiliser : ateliers de yoga	51
Se (re)mobiliser : avoir accès à la culture	52
Être chez soi : respecter l'intimité de chacun.e.....	53
Être chez soi : création d'un « espace café »	54
Être chez soi : s'approprier les espaces communs en pension de famille	55
Être chez soi et tabac : réduire les risques, consommer en sécurité	56
Être chez soi : aménagement des espaces d'accueil, co-construction d'un abri en collaboration avec le CAARUD	57
Actions en direction des professionnel.le.s	60
Analyse des pratiques professionnelles en CHRS	61
Echange de pratiques professionnelles.....	62
Analyse des pratiques professionnelles pour les cadres.....	63
Analyse des pratiques professionnelles pour les encadrants techniques	64
Sensibilisation à la réduction des risques Alcool en CHU et Pension de famille	65
Visite d'un CAARUD : mieux travailler ensemble.....	66
Réduction des risques Alcool avec le collectif Modus Bibendi.....	67
Formation : Les bases de l'addictologie	68
Formation hypnose.....	69
Formation : prévenir les (re)consommations par la gestion des émotions.....	70
Gestion des comportements auto et hétéro-agressifs liés à la prise de substances psychoactives.....	71
Formation : les mesures de désescalade	72
Sensibilisation : l'éducation thérapeutique.....	74
Sensibilisation : l'usage des écrans.....	75
Formation : Psychotrauma & addictions.....	76
Formation : l'entretien motivationnel	78
Formation : les cyberaddictions.....	79
Formation : Addictions, accompagnement et prises en charge des adultes et adolescents	80
Formation : travailler avec le déni	81
Formation : premiers secours en santé mentale.....	83

Sensibilisation des personnes concernées : les effets et risques liés aux addictions

Contexte

Les pensions de famille et résidences accueil sont des dispositifs de logement accompagné. La présence de collaborateurs.trices permet l'animation d'une vie semi-collective et le maintien dans les lieux. Les structures accueillent des personnes isolées, en grande précarité, avec le plus souvent un parcours d'errance et d'instabilité locative. Ce public présente des caractéristiques de vulnérabilité prégnante, en lien avec les addictions et/ou un trouble psychique.

Dans un contexte post COVID et une augmentation de troubles en lien avec des comportements liés aux addictions, l'équipe a souhaité effectuer un réel travail autour de l'accompagnement des personnes avec des addictions. La volonté ne fut pas de mettre fin aux addictions mais bien d'en réduire les risques en s'appuyant sur le lieu de vie des personnes et leur environnement. En permettant aux résidents de se maintenir dans leur logement, d'avoir des conditions de vie améliorées et de rompre leur isolement, il s'agissait ici de réduire les risques inhérents au comportement addictif.

Public cible

Tous les résident.e.s des pensions de famille.

Descriptif de l'action

Mise en place et animation, en partenariat avec le coordinateur d'un CSAPA, de sessions de sensibilisation, à destination des personnes accueillies, au sein de deux pensions de famille. Ces ateliers avaient pour enjeu d'être conviviaux, basés sur l'échange et le partage, tant entre personnes consommatrices que celles non consommatrices. Ils devaient permettre une meilleure information sur les mécanismes de l'addiction et les effets des produits pour les personnes concernées. De manière plus générale, ils devaient favoriser le vivre ensemble et une meilleure acceptation de toutes et tous.

Objectifs

- Acquérir des connaissances,
- Comprendre le mécanisme de l'addiction et ses effets,
- Rencontrer des professionnel.le.s du soin et des addictions dans une forme différente que celle de la relation duale,
- Echanger sans stigmatisation.

Durée & rythme

2 séances à 15 jours d'intervalle.

Partenaires impliqués

- Collaborateurs du site,
- CSAPA.

Sensibilisation des personnes concernées : les gestes qui sauvent

Contexte

Le centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale « *accueillent et accompagnent des personnes qui se trouvent de manière permanente ou temporaire dans une situation de besoin ; des personnes ou des familles qui connaissent de graves difficultés économiques, familiales, de logement, de santé d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale* » (art. L.345-1 du CASF).

Cette action répond à un besoin de formation émis par certains résidents.

Public cible

Tous les résident.e.s des pensions de famille.

Descriptif de l'action

La sensibilisation, ouverte à tous.tes les résident.e.s du CHRS a été animée par un médecin bénévole.

Objectifs

- Acquérir des connaissances,
- Connaître les gestes qui sauvent en cas d'urgence et de consommations de produits (malaises, overdose, etc.).

Durée & rythme

1 temps de formation un samedi.

Partenaires impliqués

- La Croix Rouge.

Sensibilisation des personnes concernées : prévention, éducation à la santé et bilan de santé

Contexte

Le centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale « *accueillent et accompagnent des personnes qui se trouvent de manière permanente ou temporaire dans une situation de besoin ; des personnes ou des familles qui connaissent de graves difficultés économiques, familiales, de logement, de santé d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale* » (art. L.345-1 du CASF).

Cette action répond à un besoin de formation émis par certain.e.s résident.e.s, qui ont pu exprimer qu'il serait intéressant de mettre en place au sein de la structure des « Ateliers Santé », avec l'intervention de professionnel.le.s de santé extérieurs.

Public cible

Toutes les personnes accueillies et accompagnées.

Descriptif de l'action

Le CHRS au sein duquel se situe cette action a conclu depuis plusieurs années un partenariat conventionné avec le Centre d'Examens de Santé. Ce service est bien utilisé par les personnes accueillies qui, dès leur arrivée, réalisent un bilan de santé global. Cela facilite l'accompagnement vers le soin. Le centre de santé est un lieu ressource où les personnes obtiennent diverses informations relatives à leur santé et des conseils en termes d'orientation et de prises en soin. Après leur rencontre avec le centre de santé, les personnes accompagnées par le CHRS partagent souvent les résultats de leurs examens, leurs questionnements ou encore leurs inquiétudes, étayés des documents qui ont été mis à leur disposition par le centre de santé.

Ne disposant pas de professionnel.le de santé au sein de l'équipe sociale, celle-ci transmet quelques informations de prévention et réoriente. En outre, les personnes accompagnées sont régulièrement en demande de plaquettes informatives sur des problématiques spécifiques de santé (addictions, troubles alimentaires, etc.). A ce titre, la structure a mis à disposition des personnes des présentoirs avec des plaquettes informatives (il est à noter que cela mis en place, les personnes se sont si bien saisi du présentoir qu'elles le complètent en ramenant elles-mêmes des plaquettes du centre de santé pour les mettre à disposition de toutes et tous).

La finalité de cette action était donc de renforcer les projets autour de la prévention en santé déjà mis en place en y incluant les préventions et l'information autour des questions d'addiction.

Elle s'est déroulée selon les modalités suivantes :

- Récupération de plaquettes et livrets d'informations sur les différentes addictions auprès de l'IREPS et des associations spécialisées dans la prévention des conduites addictives. Mise à disposition des résidents dans les présentoirs dédiés. Réachalandage au fur et à mesure.
- Mise en place d'un calendrier pour l'intervention de l'infirmière du CEID proposant un Fibroscan aux résidents, en prévoyant une collation pour les personnes après l'examen, car ils doivent être à jeun. Inciter les résidents à parler des résultats avec le médecin traitant et/ou des spécialistes de santé, quand un problème a été détecté, pour amorcer un parcours de soins.
- Recherche des intervenant.e.s (professionnel.le.s de santé) pour animer des ateliers santé sur les conduites addictives et répondant aux besoins détectés/exprimés des résidents du CHRS. Préparation de l'atelier en amont avec un référent éducatif qui pourra relayer l'intervention et s'appuyer sur les

éléments abordés dans les accompagnements individuels ou les partager aux collègues qui n'ont pas pu participer. Programmation de rencontres préparatoires en amont de l'atelier si nécessaire.

- Maintien et renforcement de la convention avec le Centre d'Examens de Santé de Périgueux pour faciliter l'accès des résidents à ce service et avoir la possibilité d'effectuer des bilans de santé. Orientation vers des spécialistes de santé, en fonction des problèmes détectés.

Objectifs

- Effectuer de la prévention primaire et sensibiliser les résidents à des problématiques de santé liés à l'addiction, en s'appuyant sur l'intervention de partenaires de santé,
- Transmettre des connaissances aux résidents, relatives aux effets des produits (tabac, alcool, cannabis...) sur leur santé, ainsi que sur la législation en vigueur. Leur mettre à disposition des plaquettes informatives de prévention,
- Informer les résidents sur les pathologies et différents dispositifs d'aide existants, pour les amener à enclencher un parcours de soins,
- Permettre aux résidents d'effectuer un bilan de santé, en les orientant sur le Centre d'Examens de Santé,
- Donner accès au fibroscan lors de l'intervention de l'infirmière du CEID au CHRS.

Durée & rythme

- Intervention d'une infirmière du CEID pour faire passer un examen Fibroscan aux nouveaux résidents, 1 fois par semestre (2 par an),
- 1 atelier santé par an sur la thématique « addictions » animé par un intervenant extérieur,
- Actualisation et ré-achalandage des plaquettes et des livrets d'informations régulièrement pour qu'il y en ait toujours à disposition,
- Proposition d'orientation des résidents vers le Centre d'Examens de Santé à leur arrivée en CHRS.

Partenaires impliqués

- PASS,
- EMPP,
- Infirmière du CEID,
- Centres de santé,
- IRESP.

Sensibilisation des personnes concernées : la Naloxone

Contexte

Le centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale « *accueillent et accompagnent des personnes qui se trouvent de manière permanente ou temporaire dans une situation de besoin ; des personnes ou des familles qui connaissent de graves difficultés économiques, familiales, de logement, de santé d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale* » (art. L.345-1 du CASF).

Cette action répond à un besoin de formation identifié par les professionnel.le.s à l'intention des personnes accueillies.

Public cible

Toutes les personnes accueillies et accompagnées.

Descriptif de l'action

La sensibilisation, ouverte à tous.les les résident.e.s du CHRS mais par petits groupes, a été dispensée par le CEID. Il s'agissait de sensibiliser les personnes accueillies aux risques liés à la surconsommation de drogues en leur donnant les moyens d'agir en cas de situation de surdose d'opioïdes. L'enjeu était également de mettre à disposition de toutes et tous des kits de naloxone, en formant les personnes à son utilisation, sur elle-même et sur autrui.

Objectifs

- Permettre aux personnes accompagnées d'acquérir des notions en matière de prévention des risques liées à la consommation de drogues,
- Travailler la confiance en soi en développant des compétences nécessaires pour secourir une personne en risque d'overdose.
- Offrir la possibilité aux personnes accompagnées d'avoir un sentiment d'utilité en se positionnant en qualité de potentiel « sauveteur »,
- Connaitre les gestes qui sauvent en cas d'urgence et de consommations de produits (malaises, overdose, etc.).

Durée & rythme

1 journée de formation, groupe de 4 personnes concernées et 1 professionnel.le.s

Partenaires impliqués

- CEID.

Sensibilisation : jeunes consommateurs, soirée « jeux vidéo »

Contexte

Le centre d'hébergement d'urgence au sein duquel se situe cette action, accueille un public composé de femmes seules, femmes avec enfants et couples avec enfants.

Le centre accueille de manière inconditionnelle toutes les personnes orientées par le SIAO. Cela implique une multitude de problématiques à accompagner et des situations parfois particulièrement complexes : troubles psychiques ou psychiatriques, addictions, femmes victimes de violences, etc.

La structure accueille donc un nombre conséquent de jeunes adultes et adolescent.e.s, qui rencontrent des difficultés sociales du fait de leur situation de vulnérabilité et/ou de celles de leurs parents, qui sont pour certains en contact avec des consommations.

Parallèlement ces jeunes font face à un cadre scolaire et médiatique parfois contradictoire, ce qui permet difficilement de se faire un avis éclairé sur les usages de produits psychoactifs, qu'ils et elles rencontrent au quotidien.

Public cible

Adolescent.e.s et jeunes adultes accueilli.e.s par la structure.

Descriptif de l'action

Dans un espace sécurisant et convivial, cette sensibilisation entend s'appuyer sur un moment de détente et de partage. Passer par le jeu facilite la rencontre et favorise les échanges. A ce titre, la soirée de sensibilisation a été l'occasion de partager un repas (jus de fruits, pizza) et de permettre aux jeunes de jouer ensemble et avec les professionnel.le.s (salle de télévision, console de jeux).

L'enjeu était de pouvoir transmettre des informations sur les questions de consommation : chicha, proto, alcool, cannabis, tabac, poppers, etc. Des flyers ont été mis à disposition des participant.e.s.

Objectifs

- Offrir un espace convivial sans la présence des parents, dédié uniquement aux jeunes afin de faciliter l'échange et la sensibilisation autour des consommations,
- Se questionner et répondre aux questions des jeunes accueilli.e.s,
- Lever les tabous et changer les représentations autour des consommations d'alcool,
- Prévenir les risques d'addiction.

Durée & rythme

En soirée, de 18h à 21h.

Partenaires impliqués

- Gestion interne.

Sensibilisation des personnes concernées : projection-débat

Contexte

Les pensions de famille et résidences accueil sont des dispositifs de logement accompagné. La présence de collaborateurs.trices permet l'animation d'une vie semi-collective et le maintien dans les lieux. Les structures accueillent des personnes isolées, en grande précarité, avec le plus souvent un parcours d'errance et d'instabilité locative. Ce public présente des caractéristiques de vulnérabilité prégnante, en lien avec les addictions et/ou un trouble psychique.

Dans un contexte post COVID et une augmentation de troubles en lien avec des comportements liés aux addictions, l'équipe a souhaité effectuer un réel travail autour de l'accompagnement des personnes avec des addictions. La volonté ne fut pas de mettre fin aux addictions mais bien d'en réduire les risques en s'appuyant sur le lieu de vie des personnes et leur environnement. En permettant aux résidents de se maintenir dans leur logement, d'avoir des conditions de vie améliorées et de rompre leur isolement, il s'agissait ici de réduire les risques inhérents au comportement addictif.

Public cible

Toutes les personnes accueillies et accompagnées ainsi que les équipes sociales.

Descriptif de l'action

L'équipe de la structure impliquée dans le projet, ayant entendu parler du film « Tout pour être heureux », qui traite des addictions et de leurs répercussions sur le cercle familial, a contacté le réalisateur afin de lui proposer la mise en place, au sein d'une salle de cinéma, de la projection de son film suivi d'une soirée-débat sur ce qu'il aurait pu susciter. Afin de nourrir ce débat, les structures spécialisées de l'addictologie, partenaires de la pension de famille étaient conviées et ont accepté de participer. Une centaine de personnes ont participé à ce projet.

Objectifs

- Créer un moment convivial,
- Parler des addictions, de leurs impacts sur les personnes et sur leurs proches,
- Tisser des liens avec les structures spécialisées du secteur de l'addictologie,
- Susciter l'échange, la verbalisation, libérer la parole, créer le débat,
- Initier le lien avec le soin.

Durée & rythme

Projection du film en soirée, débat à l'issue de celle-ci.

Partenaires impliqués

- Structures spécialisées de l'addictologie,
- Cinéma,
- Réalisateur du film.

Sensibilisation des personnes concernées : vie affective, relationnelle et sexuelle

Contexte

L'action se situe au sein d'un accueil d'urgence pour femmes, seules ou avec enfant(s). Le public accueilli est varié : femmes de tout âge, de cultures et confessions diverses et présentant de multiples problématiques en lien avec leur santé physique et/ou psychique, leurs situations administratives, des situations de handicap ou encore des problématiques addictives.

En revanche, les femmes accueillies ont en commun qu'elles ont pour la majorité d'entre elles des antécédents de violences : conjugales, sexistes et sexuelles. Certaines ont subi plusieurs IVG. Une partie du public se trouve en situation de prostitution et notamment celles qui présentent des conduites addictives.

A cet effet, il est apparu important de pouvoir transmettre des informations autour de la question de la santé sexuelle et reproductive, le sujet des infections sexuellement transmissibles, les modes de contraception, l'IVG ou encore, la notion de consentement.

Public cible

Toutes les femmes adultes accueillies : constitution d'un groupe de volontaires souhaitant s'impliquer.

Descriptif de l'action

Constitution d'un groupe de parole dont l'enjeu est de libérer l'expression et la verbalisation et de sensibiliser aux questions de santé affective. L'idée fut de proposer un espace de parole sécurisant pour les participantes et de les rassembler durant plusieurs séances pour créer une dynamique de groupe et adapter le contenu des échanges à leurs besoins et réflexions. Les ateliers, en soirée, ont eu lieu dans une salle dédiée et fermée, avec mis à disposition de matériels de projection, d'un paper board et de collation pour la structure accueillante.

Objectifs

- Créer un espace de parole sécurisant, respectueux et ludique, sur la thématique de la vie affective relationnelle et sexuelle,
- Favoriser les échanges au sujet des représentations liées aux sexualités, au genre, et aux orientations sexuelles,
- Sensibiliser à la notion de consentement,
- Informer sur les IST, présenter différents modes de contraceptions et les conditions d'IVG,
- Répondre aux questions soulevées,
- Proposer une approche basée sur la réduction des risques,
- Présenter le planning familial, afin que les participantes soient à même de le solliciter individuellement si elles le souhaitent par la suite.

Durée & rythme

3 séances de 2 heures chacune, en soirée.

Partenaires impliqués

- Planning familial.

Sensibilisation des personnes concernées : santé sexuelle et réduction des risques et des dommages liés à des conduites à risque

Contexte

Que ce soit en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), en Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU), en Pension de Famille (PE) ou encore en hôtel social, les personnes accueillies et accompagnées présentent pour partie des conduites addictives auxquelles peuvent être associés des troubles de la santé mentale, un vécu de violence, un parcours de vie ponctués de ruptures et de traumatisme. Cela peut impacter considérablement leurs compétences psychosociales ou encore favoriser le recours à la consommation.

Ces établissements proposent un accompagnement socio-éducatif global prenant en compte la situation des personnes et de leur famille dans leur globalité.

Une majorité de femmes accueillies dans les deux établissements visés par cette action ne bénéficie pas d'un moyen de contraception à leur arrivée. Beaucoup d'entre elles sont victimes de violences conjugales (avec des violences sexuelles pour certaines). En outre, les personnes accueillies au CHRS présentent pour une grande majorité des problèmes d'addictions, associés à des situations de grande précarité, qui accentuent les conduites sexuelles à risques.

A cet effet, il est apparu important de réduire les risques et les dommages collatéraux liés à ces conduites à risques, les inscrire dans une démarche de prendre soin de soi, les informer et sensibiliser sur les questions de santé sexuelle (notion de respect, de sécurité, d'absence de discrimination et de violence, etc.).

Public cible

Toutes les personnes accueillies au sein des structures. Si cette action vise prioritairement les femmes et plus particulièrement celles consommatrices, toute personne intéressée peut participer dans une démarche de sensibilisation et de prévention.

Descriptif de l'action

Selon un calendrier prévisionnel, l'action est pensée selon deux modalités :

- Des ateliers collectifs (groupes ouverts), support à la sensibilisation et la prévention,
- Des entretiens individuels avec des professionnel.le.s de santé pour celles et ceux qui le souhaitent.

Objectifs

- Favoriser les échanges au sujet des représentations liées aux sexualités, au genre, et aux orientations notamment,
- Sensibiliser à la notion de consentement,
- Informer sur les IST, présenter différents modes de contraceptions et les conditions d'IVG,
- Répondre aux questions soulevées,
- Proposer une approche basée sur la réduction des risques,
- Présenter les dispositifs et modalités de soin et de suivi gynécologique,
- Rendre accessible le centre de santé sexuelle.

Durée & rythme

2 ateliers collectifs précédant les entretiens individuels.

Partenaires impliqués

- Centre de santé sexuelle,
- CAARUD.

Accompagnement vers le soin : mise en place d'accompagnements adaptés en pension de famille

Contexte

Les pensions de famille et résidences accueil sont des dispositifs de logement accompagné. La présence de collaborateurs.trices permet l'animation d'une vie semi-collective et le maintien dans les lieux. Les structures accueillent des personnes isolées, en grande précarité, avec le plus souvent un parcours d'errance et d'instabilité locative. Ce public présente des caractéristiques de vulnérabilité prégnante, en lien avec les addictions et/ou un trouble psychique.

Dans un contexte post COVID et une augmentation de troubles en lien avec des comportements liés aux addictions, l'équipe a souhaité effectuer un réel travail autour de l'accompagnement des personnes avec des addictions. La volonté ne fut pas de mettre fin aux addictions mais bien d'en réduire les risques en s'appuyant sur le lieu de vie des personnes et leur environnement. En permettant aux résidents de se maintenir dans leur logement, d'avoir des conditions de vie améliorées et de rompre leur isolement, Il s'agissait ici de réduire les risques inhérents au comportement addictif.

Public cible

Les résident.e.s présentant des conduites addictives.

Descriptif de l'action

Afin d'accompagner les résident.e.s dans leur vie quotidienne et d'éviter certains risques liés aux consommations, les équipes ont souhaité pousser leur réflexion autour de la prise en compte des addictions en proposant et renforcer les accompagnements des personnes concernées en les adaptant par :

- L'accompagnement à la gestion des courses et du budget qui prend en compte les consommations des résidents,
- Un accompagnement à la gestion du tabac avec des achats accompagnés et la possibilité pour les résidents d'avoir son tabac petit à petit.

Objectifs

- Prendre en compte les addictions dans les accompagnements,
- Soutenir les résident.e.s dans leur vie quotidienne,
- Soutenir les résident.e.s dans leur gestion de tabac afin d'en limiter les risques, les sensibiliser et les accompagner vers un arrêt quand et s'ils.elles le souhaitent,
- Echanger autour de ses consommations.

Durée & rythme

Sans durée ni fréquence limitées.

Partenaires impliqués

- Mandataires judiciaires,
- CSAPA partenaire.

Accompagnements vers le soin : consultations avancées en addictologie en pension de famille

Contexte

Les pensions de famille et résidences accueil sont des dispositifs de logement accompagné. La présence de collaborateurs.trices permet l'animation d'une vie semi-collective et le maintien dans les lieux. Les structures accueillent des personnes isolées, en grande précarité, avec le plus souvent un parcours d'errance et d'instabilité locative. Ce public présente des caractéristiques de vulnérabilité prégnante, en lien avec les addictions et/ou un trouble psychique.

Dans un contexte post COVID et une augmentation de troubles en lien avec des comportements liés aux addictions, l'équipe a souhaité effectuer un réel travail autour de l'accompagnement des personnes avec des addictions. La volonté ne fut pas de mettre fin aux addictions mais bien d'en réduire les risques en s'appuyant sur le lieu de vie des personnes et leur environnement. En permettant aux résidents de se maintenir dans leur logement, d'avoir des conditions de vie améliorées et de rompre leur isolement, il s'agissait ici de réduire les risques inhérents au comportement addictif.

Public cible

Les résident.e.s présentant des conduites addictives.

Descriptif de l'action

Des ateliers collectifs autour des addictions sont dispensés dans le cadre du projet. A l'issue de ces derniers, certain.e.s résident.e.s ont émis le souhait de pouvoir s'inscrire dans une démarche de soins et, dans un premier temps et pour cela, de pouvoir échanger avec le coordinateur du CSAPA partenaire en individuel. Cependant, se rendre au CSAPA représente un frein non négligeable pour elles et eux. Une proposition de mise en place de consultations avancées a donc été faite par le CSAPA, les 1ers mercredis du mois. A l'écriture de cette fiche, les modalités d'intervention des professionnel.le.s de l'addictologie est repensée afin qu'elles soient plus adaptées aux contraintes institutionnelles des deux structures (difficultés d'investissement des résident.e.s, absences des intervenant.e.s). Néanmoins, 6 résident.e.s ont débuté un suivi avec un professionnel du CSAPA.

Objectifs

- Accompagner les résident.e.s dans une démarche de soin,
- Echanger autour des consommations.

Durée & rythme

1 fois par mois, sans limite de temps.

Partenaires impliqués

- CSAPA partenaire.

Accompagnement vers le soin : ateliers de réduction des risques tabac en CHU et Pension de famille

Contexte

Le CHU et la pension de famille accueillent un public composé d'adultes isolés et de familles avec enfants.

Au sein de ces structures, plusieurs personnes fument et certaines témoignent d'une interrogation naissante à la réduction de leurs consommations, voire l'arrêt de celles-ci. Les risques liés au tabac concernent les personnes fumeuses elles-mêmes mais aussi les enfants présents sur la structure qui pourraient être sujet au tabagisme passif.

Dans une structure de vie collective, les risques liés au tabagisme passif nécessitent la bonne information des personnes résidentes.

Public cible

Personnes accueillies au sein des deux établissements, qu'elles soient consommatrices de tabac ou non.

Descriptif de l'action

Atelier de sensibilisation à destination des personnes accompagnées au sein des deux structures, visant à limiter les risques liés à la consommation de tabac, que ce soit pour les personnes elles-mêmes ou pour leur entourage ou encore pour les autres résident.e.s.

Cet atelier se découpe en deux temps :

- Etayé du jeu « burger Quiz », repensé et adapté à la thématique tabac, deux équipes sont constituées au sein du groupe de participant.e.s. Chaque équipe répond successivement à des questions sous forme de QCM, après un temps de réflexion en équipe afin de considérer l'avis de chacun.e. Après formulation de la réponse, les intervenant.e.s reviennent en détail sur la réponse afin de développer cette dernière et expliciter les éléments.
- A l'issue de la partie, échange libre et réponses aux interrogations des participant.e.s

Objectifs

- Sensibiliser sur le rôle de la nicotine dans la dépendance,
- Sensibiliser sur la nocivité du tabac,
- Parler du tabagisme passif,
- Informer sur les substituts nicotiques,
- Sensibiliser et former sur la question des conduites addictives.

Durée & rythme

1 atelier de 2 heures.

Partenaires impliqués

- CAARUD partenaire,
- Chargée de mission Santé Emmaüs,
- FAS Régionale.

Accompagnement vers le soin : réduction des risques tabagique

Contexte

Le centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale « *accueillent et accompagnent des personnes qui se trouvent de manière permanente ou temporaire dans une situation de besoin ; des personnes ou des familles qui connaissent de graves difficultés économiques, familiales, de logement, de santé d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale* » (art. L.345-1 du CASF).

Au sein du CHRS dans lequel se situe cette action, de nombreuses personnes sont consommatrices de tabac, et malgré ce constat, peu d'actions sont mises en œuvre pour accompagner le public sur ce versant, alors même que le tabac impacte la santé et de manière plus générale, les situations (financières par exemple).

L'équipe a donc souhaité sensibiliser les personnes à l'usage de substitut nicotinique, notamment la cigarette électronique, en faisant en sorte que les personnes qui le souhaitaient puissent en disposer.

Public cible

Personnes accueillies au sein du CHRS, consommatrices de tabac.

Descriptif de l'action

Cette action se découpe en trois étapes :

- Sensibilisation sur les risques tabac et les possibilités de soin et d'accompagnement à l'arrêt,
- Présentation des cigarettes électroniques et formation à leur utilisation,
- Acquisition de matériels et de liquide et mise à disposition des personnes qui le souhaitent.

Objectifs

- Sensibiliser sur le rôle de la nicotine dans la dépendance,
- Sensibiliser sur la nocivité du tabac,
- Parler du tabagisme passif,
- Informer sur les substituts nicotiniques,
- Donner accès à la cigarette électronique.

Durée & rythme

2 ateliers par trimestre.

Partenaires impliqués

- CEID,
- Vap' du cœur.

Accompagnement vers le soin : réduction des risques tabagique / 2

Contexte

L'Association au sein de laquelle se situe cette action œuvre dans le champ de l'hébergement et de l'action sociale. A son actif, plusieurs dispositifs : un accueil de Jour, une équipe mobile, un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Social, un Centre d'Hébergement d'Urgence, une Allocation Temporaire d'Attente, des logements en Intermédiation locative, du placement Extérieur en lien avec le SPIP, l'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Ses missions sont d'assurer l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes et des familles connaissant de graves difficultés afin de les aider dans une démarche d'accès ou de retour à l'autonomie.

Une partie du public souhaitant réduire ou arrêter sa consommation de cigarettes en étant soutenu en ce sens (tandis que d'autres se trouvant très éloignés de ces préoccupations mais pouvant présenter des conduites à risque pour consommer), a amené l'équipe à souhaiter travailler cette question dans le cadre du projet.

Public cible

Personnes accueillies, consommatrices de tabac.

Descriptif de l'action

En partenariat avec Addiction France, un protocole et un règlement ont été rédigés.

Un 1er rdv avec Addiction France permet d'évaluer la consommation et les besoins des personnes. Ce rendez-vous a également pour objet d'expliquer le fonctionnement de la cigarette et du produit. Durant un mois, les personnes peuvent ensuite venir chercher du produit sur l'accueil de jour afin de tester, réguler, réajuster leur pratique.

In fine, l'objectif est que la personne soit autonome dans sa gestion de la cigarette électronique. Néanmoins, dans le cas d'une personne sans revenu, et dans un souci de réduction des risques, la distribution de produit peut continuer tant que le stock le permet.

Objectifs

- Sensibiliser sur la nocivité du tabac,
- Parler du tabagisme passif,
- Donner accès à la cigarette électronique,
- Apporter un soutien psychologique,
- Favoriser le dialogue autour des pratiques addictives.

Durée & rythme

Expérimentation sur un an.

Partenaires impliqués

- Addiction France,
- CAARUD partenaire,
- Vap' du cœur.

Accompagnement vers le soin : mise en place de permanences « Addiction » en CHRS

Contexte

Le centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale « *accueillent et accompagnent des personnes qui se trouvent de manière permanente ou temporaire dans une situation de besoin ; des personnes ou des familles qui connaissent de graves difficultés économiques, familiales, de logement, de santé d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale* » (art. L.345-1 du CASF).

Dans le cadre de l'accompagnement proposé, l'équipe rencontre des difficultés dans l'accompagnement au parcours d'insertion des personnes en situation d'addiction (gestion budgétaire, trouble du comportement, prise de risques, etc.). Dans le respect des missions de chacun.e et en intégrant les contraintes de tous.tes, force est de constater le manque de visibilité sur les parcours de soins des personnes concernées, le manque d'échange avec les CSAPA et le besoin d'aller vers une cohérence dans les accompagnements des uns et des autres.

Le projet vise donc l'amélioration du travail de collaboration entre le CSAPA et le CHRS concerné, dans l'objectif d'apporter des réponses communes aux situation complexes, nécessitant des liens étroits entre la structure de soins et celle de l'hébergement.

Public cible

Personnes accueillies au sein du CHRS.

Descriptif de l'action

Mise en place de permanences au sein du CHRS, permanences tenues par les professionnel.le.s du CSAPA partenaires.

Objectifs

- Développer des démarches d'aller vers du CSAPA vers le CHRS,
- Multiplier les occasions de rencontres entre les personnes confrontées à des problématiques d'addictions et les professionnel.le.s du CSAPA,
- Mieux se connaître et mieux travailler ensemble,
- Améliorer l'accompagnement des personnes concernées, les accompagner vers et dans le soin.

Durée & rythme

Permanences bimensuelles d'une demi-journée, selon un calendrier prévisionnel.

Partenaires impliqués

- CSAPA.

Accompagnement vers le soin : permanence psychologique

Contexte

Que ce soit en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), en Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU), en Pension de Famille (PE) ou encore en hôtel social, les personnes accueillies et accompagnées présentent pour partie des conduites addictives auxquelles peuvent être associés des troubles de la santé mentale, un vécu de violence, un parcours de vie ponctués de ruptures et de traumatisme. Cela peut impacter considérablement leurs compétences psychosociales ou encore favoriser le recours à la consommation.

Ces établissements proposent un accompagnement socio-éducatif global prenant en compte la situation des personnes et de leur famille dans leur globalité.

Une majorité des personnes accueillies présentent des problématiques d'addiction, de santé mentale, et/ou sont victimes de violences de tout type. Pour celles qui manifestent un besoin d'être accompagnées sur ces questions, malheureusement, la prise en charge en CMP est de plus en plus difficile compte tenu de délais d'attente inadaptés aux besoins et réalités des personnes, en lien avec des centres en surcharge et un manque de psychologues et/ou psychiatres au sein de ces structures. Pourtant, les besoins sont nombreux et ceux en santé mentale peuvent être à l'origine de ruptures dans le parcours de soins.

En outre, il est parfois « trop tôt » pour les personnes pour enclencher un suivi en santé mentale, du fait d'un manque d'étayage par exemple ou encore de priorités qui ne leur permettent pas de mettre en travail les difficultés qu'elles ont pu rencontrer et leurs impacts.

Que ce soit pour les personnes qui envisagent une inscription dans un travail thérapeutique, pour celles qui n'y sont pas encore prêtes ou encore pour celles qui nécessitent un accompagnement ponctuel, la mise en place d'une permanence tenue par une psychologue s'est avérée pertinente, dans une démarche d'aller vers et de proposition d'un soutien psychologique.

Public cible

Toutes les personnes accueillies au sein des structures, en visant prioritairement celles qui cumulent addictions et besoins en santé mentale.

Descriptif de l'action

Selon un calendrier prévisionnel, l'action permettra la venue d'une psychologue qui tiendra une permanence ouverte à toutes et tous régulièrement. Cette professionnelle pourra à la fois proposer des entretiens individuels à visée de soutien psychologique aux personnes qui le souhaitent et/ou qui sont orientées par les équipes, à la fois apporter un éclairage clinique aux personnes concernées sur leur situation ou aux professionnel.le.s pour mieux saisir les freins et leviers à mobiliser dans l'accompagnement, à la fois enclencher les premières étapes vers un parcours de soin (orientation).

Une communication importante sera faite par l'équipe, un bureau sera dédié à l'accueil de la professionnelle et des personnes qui souhaitent la rencontrer afin qu'elles puissent s'entretenir en toute confidentialité et sécurité.

Objectifs

- Evaluer les besoins en santé mentale,
- Apporter un soutien psychologique,
- Accompagner la demande de soins,
- Apporter un éclairage clinique sur les situations,

- Penser et accompagner l'orientation pour une prise en soins en cas de demande.

Durée & rythme

10 permanences de trois heures prévues en matinée.

Partenaires impliqués

- Intervenante : psychologue clinicienne.

Accompagnements vers le soin : réfrigérateur à visée RDR en CHU

Contexte

Le Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) accueillent des personnes consommatrices d'alcool. Afin de les accompagner dans la gestion de leurs consommation, l'équipe a souhaité pouvoir leur proposer une alternative, leur permettant également d'espacer leurs consommations et de s'hydrater tout au long de la journée.

Public cible

Les personnes hébergées consommatrices d'alcool – consommateurs réguliers, poly-consommateurs, primo-consommateurs.

Descriptif de l'action

Ce projet s'inscrit dans une démarche de réduction des risques en lien avec l'aménagement des espaces et l'accompagnement dans la gestion des consommations des personnes concernées. A ce titre, la structure a investi dans un réfrigérateur mis à disposition dans l'espace collectif dans lequel sont stockées des boissons non alcoolisées fournies par la structure, qui peuvent être servies à la demande ou sous proposition des équipes aux personnes accueillies.

Objectifs

- Répondre à un besoin d'hydratation,
- Eviter les surconsommations, espacer les consommations (en remplaçant ces dernières par des boissons non alcoolisées),
- Déstigmatiser le consommateur,
- Limiter les risques de rechutes.

Durée & rythme

1 fois par mois, sans limite de temps.

Partenaires impliqués

- Gestion interne.

Accompagnements vers le soin : prévention et dépistage

Contexte

L'action se situe au sein d'une halte de nuit qui accueillent des personnes consommatrices de substances psychoactives. Certaines d'entre elles, en lien avec leurs consommations notamment, présentent des conduites à risque et n'ont que très peu voire pas accès aux dépistages.

Public cible

Les personnes accueillies, consommatrices ou non.

Descriptif de l'action

Ce projet s'inscrit dans une démarche de réduction des risques et d'accès aux dépistages, visant ainsi, en cas de résultats positifs, l'accès au soin. Par l'intervention d'associations regroupées en collectif, les personnes accueillies pourront bénéficier d'un temps de sensibilisation dans une démarche de prévention et de promotion de la santé et, si elles le souhaitent, un dépistage (VIH, hépatite) pourra être proposé.

Objectifs

- Sensibiliser le public sur les questions de santé et d'accès au soin,
- Lever les freins sur les questions de dépistage,
- Echanger autour des maladies transmissibles et sur les moyens existants pour les éviter,
- Informer sur les possibilités de soins et d'accompagnement vers et dans le soin,
- Libérer la parole, favoriser le prendre soin de soi.

Durée & rythme

Intervention sur ½ journée.

Partenaires impliqués

- Collectif SIDA du pôle Social de Ravezières.

Accompagnements vers le soin : groupe de parole « accueil avec alcool »

Contexte

Le projet de s'engager dans une démarche en réduction des risques Alcool à la Maison Relais part d'un constat sur les conduites addictives des locataires. Celles-ci sont estimées à 50% des locataires pour la consommation d'alcool, 80% des locataires pour le tabac et 15% aux substances psychoactives illicites.

Dans ce cadre, cette action vise à l'amélioration :

- De l'état de santé physique et psychique,
- Du recours au soin spécialisé,
- Fluidité du parcours global d'insertion et de réduire les non recours.

Public cible

Les personnes accueillies, consommatrices ou non.

Descriptif de l'action

Ce projet s'inscrit dans une démarche de réduction des risques. Il envisage de pouvoir faciliter l'accès au soin pour les personnes consommatrices d'alcool au sein de la maison relais tout en faisant en sorte que celles qui consomment puissent le faire de manière sécurisée, au sein de l'établissement. L'enjeu est donc que leur consommation ne constitue pas un frein à leur accueil, tant de la part des professionnel.le.s que de la part des autres personnes accueillies, non consommatrices. Il s'agit donc ici de construire un cadre pour une expérimentation de levée d'interdit de consommations d'alcool qui implique toutes les parties dans la réflexion.

Ainsi, ce projet se découpe en deux temps :

- Trois séances d'échanges à vocation de repérer les craintes, les idées reçues, la possibilité que des personnes accueillies consomment de l'alcool en partie commune. Groupe ouvert à une dizaine de personnes à chaque fois.
- Une quatrième séance ayant pour but de déterminer le cadre de cette autorisation, notamment les horaires (en 24/24 ou sur des créneaux dédiés ?), la présence de professionnel.le.s, etc.

La présence d'une équipe mobile en addictologie durant ces groupes d'échanges visent à la fois à introduire l'idée de soins auprès de personnes concernées, à la fois à lever les craintes liées au consommation d'alcool.

Objectifs

- Faciliter des échanges autour de l'idée de levée de l'interdit de consommation d'alcool,
- Favoriser l'inclusion des personnes consommatrices, déconstruire les stigmatisations,
- Dédramatiser la consommation d'alcool et en faire un sujet,
- Adapter le Règlement de fonctionnement,
- Elaborer le cadre de cette expérimentation.

Durée & rythme

5 sessions de deux heures chacune.

Partenaires impliqués

- Equipe en addictologie.

Accompagnements vers le soin : expérimentation de la levée d'interdit de l'alcool

Contexte

Le projet de s'engager dans une démarche en réduction des risques Alcool à la Maison Relais part d'un constat sur les conduites addictives des locataires. Celles-ci sont estimées à 50% des locataires pour la consommation d'alcool, 80% des locataires pour le tabac et 15% aux substances psychoactives illicites.

Dans ce cadre, cette action vise à l'amélioration :

- De l'état de santé physique et psychique,
- Du recours au soin spécialisé,
- Fluidité du parcours global d'insertion et de réduire les non recours.

Public cible

Les personnes accueillies, consommatrices ou non.

Descriptif de l'action

Ce projet s'inscrit dans une démarche de réduction des risques. Il envisage de pouvoir faciliter l'accès au soin pour les personnes consommatrices d'alcool au sein de la maison relais tout en faisant en sorte que celles qui consomment puissent le faire de manière sécurisée, au sein de l'établissement. L'enjeu est donc que leur consommation ne constitue pas un frein à leur accueil, tant de la part des professionnel.le.s que de la part des autres personnes accueillies, non consommatrices.

Dans ce cadre, cette action vise globalement à mettre en place un accompagnement adapté et à améliorer la qualité de vie des locataires de la Maison-Relais. Ce temps fait suite à plusieurs temps de discussion avec les locataires et l'équipe autour de la consommation d'alcool dans les espaces communs.

Il s'agit ici d'appliquer les décisions prises dans le cadre des groupes de paroles mis en place en amont de cette action et qui visait à expérimenter la levée d'interdit d'alcool de manière ponctuelle, ici dans les parties communes en proposant également de quoi se sustenter.

Objectifs

- Libérer la parole quant à la consommation de l'alcool,
- Maintenir la dynamique de groupe naissante,
- Permettre aux locataires de participer à un temps de convivialité autour de l'alimentation,
- Cuisiner / partager un repas ensemble,
- Rompre l'isolement pendant la période estivale,
- Proposer une consommation d'alcool accompagnée durant un moment festif.

Durée & rythme

En journée, de 14h à 21h.

Partenaires impliqués

- Gestion interne.

Accompagnements vers le soin : expérimentation de la levée d'interdit de l'alcool & changement des documents-cadres

Contexte

Le projet de s'engager dans une démarche en réduction des risques Alcool à la Maison Relais part d'un constat sur les conduites addictives des locataires. Celles-ci sont estimées à 50% des locataires pour la consommation d'alcool, 80% des locataires pour le tabac et 15% aux substances psychoactives illicites.

Dans ce cadre, cette action vise à l'amélioration :

- De l'état de santé physique et psychique,
- Du recours au soin spécialisé,
- Fluidité du parcours global d'insertion et de réduire les non recours.

Public cible

Toutes les parties prenantes au sein de l'établissement.

Descriptif de l'action

Ce projet s'inscrit dans une démarche de réduction des risques. Il envisage de pouvoir faciliter l'accès au soin pour les personnes consommatrices d'alcool au sein de la maison relais tout en faisant en sorte que celles qui consomment puissent le faire de manière sécurisée, au sein de l'établissement. L'enjeu est donc que leur consommation ne constitue pas un frein à leur accueil, tant de la part des professionnel.le.s que de la part des autres personnes accueillies, non consommatrices.

Dans ce cadre, cette action vise globalement à mettre en place un accompagnement adapté et à améliorer la qualité de vie des locataires de la Maison-Relais. Ce temps fait suite à plusieurs temps de discussion avec les locataires et l'équipe autour de la consommation d'alcool dans les espaces communs.

Il s'agit ici d'appliquer les décisions prises dans le cadre des groupes de paroles mis en place en amont de cette action et qui visait à expérimenter la levée d'interdit d'alcool de manière ponctuelle, d'officialiser les démarches entreprises au travers du règlement intérieur et ainsi de participer à l'amélioration de l'accompagnement proposé et l'évolution des représentations autour des consommations.

L'action s'inscrit donc la continuité des précédentes au sein de cet établissement et se découpe donc comme suit :

- Réflexion avec les locataires sur l'expérimentation : lors de cafés débat, les locataires ont dans un premier temps exprimés leurs avis sur cette expérimentation. Des craintes sont ressorties laissant aussi place à l'espoir d'une amélioration des parcours individuels des personnes concernées,
- Développement du travail en partenariat et critères d'évaluation de l'expérimentation,
- Formation des professionnels : la réduction des risques dans le secteur AHI passent par la connaissance des risques liés aux consommations chez les professionnel.le.s. Aussi, les formations sont un pré requis pour pouvoir commencer une démarche en réduction des risques,
- Adaptation du cadre de la consommation d'alcool dans les espaces communs pour être accompagnée dans la levée d'interdit des consommations d'alcool dans les espaces communs,
- Mises en place d'actions à destination des personnes accueillies.

Objectifs

- Changement du règlement intérieur : autorisation de consommer de l'alcool dans les espaces collectifs de la structure,
- Montée en compétence des professionnels,
- Intégration de la démarche de réduction des risque dans la pratique des professionnels,
- Prise en compte de la RDR d'un point de vue institutionnel,
- Mise en conformité avec la législation,
- Responsabilisation des locataires,
- Changement des représentations autour des consommations des locataires.

Durée & rythme

Sur toute la durée du projet.

Partenaires impliqués

Gestion interne.

Bien-être et prendre soin : intervention d'une sophrologue et d'une aromathérapeute en pension de famille

Contexte

Les pensions de famille et résidences accueil sont des dispositifs de logement accompagné. La présence de collaborateurs.trices permet l'animation d'une vie semi-collective et le maintien dans les lieux. Les structures accueillent des personnes isolées, en grande précarité, avec le plus souvent un parcours d'errance et d'instabilité locative. Ce public présente des caractéristiques de vulnérabilité prégnante, en lien avec les addictions et/ou un trouble psychique.

Dans un contexte post COVID et une augmentation de troubles en lien avec des comportements liés aux addictions, l'équipe a souhaité effectuer un réel travail autour de l'accompagnement des personnes avec des addictions. La volonté ne fut pas de mettre fin aux addictions mais bien d'en réduire les risques en s'appuyant sur le lieu de vie des personnes et leur environnement. En permettant aux résidents de se maintenir dans leur logement, d'avoir des conditions de vie améliorées et de rompre leur isolement, il s'agissait ici de réduire les risques inhérents au comportement addictif.

Public cible

Tous les résident.e.s des pensions de famille.

Descriptif de l'action

Mise en place de séances bi mensuelles, faisant intervenir un.e sophrologue et un.e aromathérapeute, alternativement en binôme ou seul.e afin de lier les deux activités et les inscrire dans une démarche cohérente tout en variant les approches. Cela facilitera aussi la mobilisation des résident.e.s. Au travers des séances, des objets pourront être créés pour diffuser les huiles essentielles. Sur chaque site, les intervenant.e.s laisseront à disposition des diffuseurs et des fiches pratiques tant sur des exercices de sophrologie que sur les bienfaits des huiles essentielles. Les outils pourront servir les relations et notamment participeront à apaiser les tensions inhérentes au collectif.

Objectifs

- Prendre soin de soi,
- Acquérir des techniques permettant de faire face aux événements de la vie en limitant la consommation de produits,
- Développer la cohésion, créer des liens,
- (ré)apprendre à s'inscrire dans une activité.

Durée & rythme

Séances bimensuelles.

Partenaires impliqués

- Sophrologue
- Aromathérapeute

Bien-être et prendre soin : soigner par l'art-thérapie

Contexte

L'art-thérapie à dominante arts plastiques peut être un moyen de renforcer l'engagement de personnes seules en situation de précarité et d'exclusion vivant en centre d'hébergement, en les accompagnant dans leur processus de réinsertion sociale. On peut considérer l'art-thérapie comme une opportunité d'entrer en action, autrement dit comme un acte préparatoire à cet acte plus complexe et plus coûteux qu'est la réinsertion sociale.

L'art-thérapie permet à la personne en situation de précarité et d'exclusion sociale de se reconnecter avec ses sens et ses goûts, d'entrer en action et renforcer ainsi la confiance en soi, de se distancier de son œuvre et de pouvoir l'observer, la reprendre ou la monter. L'art-thérapie s'intéresse au processus psychique et thérapeutique qui se joue à l'intérieur d'un atelier et met en travail, par le biais des médiations créatives, les problématiques psychiques, physiques et sociales des personnes.

Elle permet également de travailler le dialogue que les personnes entretiennent avec leur monde intérieur, leur espace de pensées ou leurs difficultés à penser et permet aussi de travailler le lien aux autres, sa place parmi le groupe lorsque l'atelier est collectif.

Au regard des situations des différents résidents et de leurs consommations, les professionnel.le.s de la structure ont décidé d'utiliser l'art thérapie comme moyen permettant aux personnes une remise en question intérieure, sur différentes thématiques dont les consommations.

Public cible

L'action est destinée aux résident.e. de la structure – ici majoritairement des hommes. Il peut s'agir de personnes privées ou expulsées de logement, de personnes sortant d'établissements médicaux, sociaux ou pénitentiaires. Il s'agit de personnes en grande détresse, dont la caractéristique principale est l'isolement. Ces personnes ont souvent un parcours constitué d'échecs, de ruptures diverses et de consommations de produits psycho-actifs.

Descriptif de l'action

S'appuyant sur les besoins, problématiques et souhaits du public, les ateliers portent sur des activités de collage, d'écriture, de modelage, de peinture, de fabrication, etc.

Un atelier dure 2 heures et se déroule en trois temps : l'accueil, la mise en travail, la reprise de ce qui s'est joué permettant l'expression des ressentis.

Au sein d'un atelier, ce qui se joue et ce qui y est dit est confidentiel, les œuvres créées et traces laissées sont la propriété des participant.e.s.

Ainsi, ces ateliers s'appuient sur :

- Une participation volontaire,
- La surprise et la curiosité stimulées,
- La convivialité et l'entraide,
- La notion d'engagement,
- L'introspection.

Enfin, les séances permettent la production d'une œuvre collective, support de médiation et de communication entre les résident.e.s.

Objectifs

- Découvrir une activité qui fait appel aux sens,
- Stimuler les efforts liés à cette pratique dans le plaisir, en mettant en valeur les réalisations et le cheminement pour y parvenir
- Conserver le lien relationnel et l'expression à travers des séances de groupe, en favorisant la communication sur divers sujets, tel que le quotidien, les émotions, les consommations, etc.,
- Trouver du plaisir, de la détente, de l'estime de soi dans l'activité.

Durée & rythme

1 séance par semaine, 10 séances au total.

Partenaires impliqués

- Intervenante extérieure art-thérapeute.

Bien-être et prendre soin : ateliers de socio-esthétisme

Contexte

Que ce soit en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), en Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU), en Pension de Famille (PE) ou encore en hôtel social, les personnes accueillies et accompagnées présentent pour partie des conduites addictives auxquelles peuvent être associés des troubles de la santé mentale, un vécu de violence, un parcours de vie ponctués de ruptures et de traumatisme. Cela peut impacter considérablement leurs compétences psychosociales ou encore favoriser le recours à la consommation.

Ainsi, le développement de la personne est souvent impacté par un environnement qui influence les compétences psychosociales, soit la ou les capacités des personnes à mobiliser leurs ressources dans une/des situation(s) particulière(s).

A ce titre, la socio-esthétique permet d'améliorer le rapport à soi à travers de multiples techniques. La valorisation, la reconnexion à soi en douceur et en toute bienveillance, en prenant en charge son propre bien-être sont, entre autres, quelques pratiques à acquérir pour se réconcilier avec son corps et son image.

En conséquence, plusieurs structures participant au projet ont souhaité mettre en place des séances de socio-esthétisme à destination des personnes accueillies.

Public cible

Toutes personnes accueillies par la/les structures qui ont mis en place cette action, avec ou sans problématiques addictives. Si le projet peut être plus investi traditionnellement par les femmes accueillies, ou mis en place au sein de structures dédiées ou accueillant des femmes, les hommes sont tout autant accueillis et visés, la socio-esthétisme n'étant pas réservée à un genre en particulier.

En revanche, dans le cadre de ce projet, les personnes les plus particulièrement visées sont celles consommatrices de substances addictives, quel que ce soit le(s) produit(s).

Descriptif de l'action

La sociosthétisme nécessite la mise à disposition d'une salle dédiée ou d'un bureau pouvant accueillir soit un groupe soit les personnes individuellement. Les équipes ont d'abord pris le temps de construire les projets avec les intervenantes afin que ceux-ci soient adaptés aux besoins des personnes concernées.

A partir de cela, une communication auprès des personnes accueillies a été mise en œuvre, de même qu'un calendrier prévisionnel. Les structures ont globalement fait le choix de proposer des temps collectifs avec la possibilité pour les personnes de bénéficier si elles le souhaitaient de séances individuelles.

De la garde d'enfants a pu être proposée également pour les personnes accompagnées d'enfants souhaitant profiter des séances.

Les intervenantes ont construit leurs interventions sur la base des besoins et demandes des participant.e.s : automassages, soins du visage, soins des mains, gommages, etc. L'enjeu étant de proposer des soins bien-être de qualité, avec pour objet de valoriser les personnes et de les amener à (re)prendre soin d'elle, que les participant.e.s pouvaient aussi reproduire facilement, sans l'apport de la professionnelle.

Objectifs

- Créer du lien, permettre l'échange sous une autre forme, le soin intervenant comme outil à la relation,

- Apprendre ou réapprendre à prendre soin de soi par le toucher,
- Se réapproprié son corps, parfois abimé par les consommations, se « réconcilier » avec son corps,
- Connaitre et renforcer l'estime de soi,
- Poser un regard plus bienveillant sur soi et sur les autres,
- Leur proposer un moment de bien-être, de détente,
- Décrypter et travailler son langage corporel afin de développer de l'assurance et de la confiance en soi,
- Identifier l'impact de ses attitudes et de ses gestes dans la relation à autrui,
- Aborder le lien entre l'hygiène corporelle et vestimentaire,
- Evoquer l'impact de l'hygiène sur la relation à soi-même et aux autres,
- Apporter une autonomie et une assurance dans la gestion de son quotidien.

Durée & rythme

Séances collectives et individuelles, de manière mensuelles et/ou bimensuelles.

Partenaires impliqués

- Intervenante externe : socio-esthéticienne.

Bien-être et prendre soin : la médiation animale

Contexte

Que ce soit en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), en Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU), en Pension de Famille (PE) ou encore en hôtel social, les personnes accueillies et accompagnées présentent pour partie des conduites addictives auxquelles peuvent être associés des troubles de la santé mentale, un vécu de violence, un parcours de vie ponctués de ruptures et de traumatisme. Cela peut impacter considérablement leurs compétences psychosociales ou encore favoriser le recours à la consommation.

Ainsi, la médiation animale peut être considérée à la fois comme un levier d'insertion, à la fois comme vecteur de bien-être physique et psychique. En effet, l'animal, par son *aller vers* l'autre sans jugement, intention et communication verbale favorise le lien et la relation spontanée, stimule, éveille, parfois reconforte de manière naturelle. S'il existe une forme d'isolement propre à la précarité, le contact avec l'animal peut participer à ce que cela ne soit pas une fatalité.

Public cible

Toutes personnes accueillies par la/les structures qui ont mis en place cette action, avec ou sans problématiques addictives.

En revanche, dans le cadre de ce projet, les personnes les plus particulièrement visées sont celles consommatrices de substances addictives, quel que ce soit le(s) produit(s).

Descriptif de l'action

La médiation animale s'exerce aussi bien sous une forme individuelle que groupale. L'animal doit être familier de l'humain, et entraîné à la relation.

Un.e ou des intervenant.e.s qualifié.e.s sont présent.e.s pour accompagner la personne dans l'approche de l'animal, avec pour enjeu de susciter des réactions visant à maintenir ou à améliorer les compétences cognitives, psychosociales ou psychiques.

Durant une séance, les activités proposées sont de plusieurs ordres et stimulent différentes fonctions :

- Connaissances des animaux,
- Manipulation d'animaux (travail sensoriel et de coordination),
- Responsabilisation vis-à-vis d'un animal (Un animal ne juge pas ce qui permet au résident d'avoir plus d'assurance),
- Découverte de la biodiversité et des besoins spécifiques de l'animal,
- Prise en compte de la responsabilité humaine vis-à-vis de la nature (comprendre les actions nécessaires au bien-être animal),
- Apprentissage du respect et de la tolérance,
- Stimulation de la communication et des interactions,
- Connaissances des réactions à tenir et des gestes appropriés face à un animal,
- Gestion des émotions,
- Amélioration de l'estime de soi et de la capacité à agir sur son environnement,
- Travail de présentation des animaux devant un public (travail d'expression orale et de préparation à la présentation, gestion du stress. L'animal étant un vecteur de confiance dans la prise de parole en public).

Objectifs

Les effets recherchés sont tout d'abord d'ordre psychoaffectifs. Les animaux procurent un soutien et une affection inconditionnels. Ils sont des compagnons qui portent sur le bénéficiaire un regard neutre. Un animal est un facteur de bien-être, il aide à canaliser l'agressivité, aide à diminuer l'anxiété, l'inquiétude. Il apporte du réconfort et aide à rompre la solitude affective.

De fait, les animaux apportent de réels bienfaits relationnels. Les animaux médiateurs peuvent favoriser les contacts (verbaux ou non) entre résidents (en étant un centre d'intérêt commun et non anxiogène lors de séances, par exemple). Les animaux permettent aux personnes concernées de ne pas rester emmurées dans leur isolement.

Enfin, les animaux sont vecteurs de bienfaits physiques. Grâce aux stimulations physiques (promenades, nourriture, jeux...), visuelles ou tactiles, la personne est alerte, entreprenante et intéressée plus longtemps. L'animal motive et contribue à rester en bonne santé physique et mentale. Donner des ordres à un animal induit des efforts d'élocution et de prononciation, contribue au maintien d'un bon raisonnement.

Ce travail de confiance et de réconfort a un effet positif certain sur les personnes présentant des addictions.

Durée & rythme

Séances collectives et/ou individuelles, de manière mensuelles et/ou bimensuelles.

Partenaires impliqués

- Prestataires.

Bien-être et prendre soin : retrouver du plaisir à s'alimenter et réduire les risques

Contexte

Que ce soit en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), en Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU), en Pension de Famille (PE) ou encore en hôtel social, les personnes accueillies et accompagnées présentent pour partie des conduites addictives. Si la situation de précarité dans laquelle elles se trouvent impactent déjà considérablement leur alimentation, l'addiction est un facteur supplémentaire de malnutrition alors qu'une bonne alimentation favorise un bon état de santé et agit comme facteur protecteur.

En outre, au-delà des conséquences positives sur la santé, le « bien manger » a aussi une incidence non négligeable sur la santé psychique, de même que partager un repas est vecteur de relation et de bien-être global.

Public cible

Toutes personnes accueillies par la/les structures ayant proposé cette action, avec ou sans problématiques addictives. Les personnes les plus particulièrement visées sont celles consommatrices de substances addictives, quel que ce soit le(s) produit(s). 5 personnes maximum participent conjointement à l'atelier.

Descriptif de l'action

Accompagnées de diététicien, il s'agit ici d'animer des ateliers cuisine avec des résident.e.s des structures impliquées dans le projet. Ces ateliers permettent de rassembler les personnes autour d'un objectif commun – la confection d'un repas – et sont propices à l'échange, au partage, au lien social. Ils ont aussi une fonction valorisante pour les participant.e.s puisqu'ils offrent un espace où l'on peut être valorisé mais valoriser aussi ses pairs en partageant des recettes, des astuces, des idées.

Afin d'accompagner les participant.e.s dans une démarche globale d'accès à l'alimentation, l'action débute dès le temps des courses, se poursuit avec la confection du repas, se termine par le partage d'un moment collectif et convivial autour des mets préparés et partagés.

L'alcool est autorisé durant le repas, sa prise est accompagnée, notamment par la présence de professionnel.le.s des structures de l'addictologie qui peuvent initier une démarche de réduction des risques dans la consommation d'alcool.

Objectifs

- Acquérir des notions d'équilibre alimentaire,
- Travailler le budget (préparation de repas simple et peu coûteux),
- Reprendre goût à l'alimentation (plaisir de manger et de boire),
- RDR alcool : apprendre à consommer avec modération durant le repas pour apprécier ce qui est bu,
- Communication sur les divers problèmes et difficultés en lien avec l'alcool : faciliter la prise de parole sur le sujet,
- Valoriser les compétences et les connaissances de chacun,
- Favoriser l'estime de soi,
- Encourager la prise de parole et l'interaction avec autrui.

Durée & rythme

Séances hebdomadaires de 3 à 4 heures (comprenant les courses, la cuisine, le partage du repas).

Partenaires impliqués

- Intervenante extérieure : diététicienne,
- Structure spécialisée en addictologie.

Bien-être et prendre soin : atelier « saveurs et partage »

Contexte

Que ce soit en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), en Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU), en Pension de Famille (PE) ou encore en hôtel social, les personnes accueillies et accompagnées présentent pour partie des conduites addictives. Si la situation de précarité dans laquelle elles se trouvent impactent déjà considérablement leur alimentation, l'addiction est un facteur supplémentaire de malnutrition alors qu'une bonne alimentation favorise un bon état de santé et agit comme facteur protecteur.

En outre, au-delà des conséquences positives sur la santé, le « bien manger » a aussi une incidence non négligeable sur la santé psychique, de même que partager un repas est vecteur de relation et de bien-être global.

La cuisine est une activité riche en échange et en apprentissage. Ce projet s'inscrit dans une action socio-éducative qui tient compte à la fois de l'individu et de l'équipe en offrant aux personnes accompagnées un espace socialisant mais aussi une passerelle vers l'autonomie.

Les ateliers cuisine s'inscrivent dans cette démarche d'accompagnement pour des personnes en situation de précarité. Ils offrent un moment convivial où les participant.e.s cuisinent ensemble dans une ambiance chaleureuse, guidé.e.s par une professionnelle.

La question de l'alimentation est l'un des axes de la réduction des risques liés aux consommations d'alcool. Dans la recherche d'une zone de confort, l'équilibre entre la consommation de nourriture et d'alcool permet une montée plus lente de l'alcoolémie et donc une amélioration possible de la répartition des consommations dans la journée. En favorisant l'accès à une alimentation saine, ces ateliers contribuent à réduire les risques liés notamment aux comportements addictifs.

Manger revêt également pour les personnes une dimension de plaisir mais de nombreuses personnes accompagnées ne savent pas cuisiner.

Public cible

Toutes les personnes accueillies par la structure ayant mis en place cette action.

Descriptif de l'action

Le déroulé est le suivant :

- Réunion préparatoire pour évoquer les menus et choisir les aliments de saison (Travailler sur la mobilité, se repérer dans l'environnement local, prendre des transports, organiser les courses en respectant la chaîne du froid, acquérir des repères spatio-temporels),
- Courses alimentaires avec les personnes accueillies : développer des compétences budgétaires (où faire ses courses, quels produits choisir, comparer les prix du fait maison, de l'industriel, du transformé) et alimentaires (privilégier les fruits et légumes de saison, évoquer les allergies alimentaires, les préconisations médicales, les pratiques alimentaires culturelles et religieuses, évoquer les différentes cuissons et leurs intérêts/désagréments),
- Préparation du déjeuner et son partage : travailler ensemble sur une même activité, se partager les tâches, les idées, interagir, se respecter, connaître le matériel de cuisine, de cuisson, de conservation, de préparation,
- Nettoyage de la salle, du matériel - respecter des normes de sécurité et d'hygiène, du circuit propre-sale, de la chaîne du froid,
- Bilan et projection pour un prochain repas,

- Récupération des « restes » pour le dîner (les quantités sont volontairement au-dessus des besoins pour que les participant.e.s puissent repartir avec un repas supplémentaire).

Objectifs

Réduction des Risques :

- Jouer un rôle important dans la prévention des addictions et la promotion de la santé,
- Développer un climat favorable à l'échange et aborder des sujets tels que la consommation d'alcool, de tabac et d'autres substances psychoactives, le partage des tâches ménagères et culinaires,
- Sensibiliser les participants aux choix alimentaires et aux comportements à risque.

Empowerment :

- Eduquer les participants sur une alimentation saine, développer des compétences culinaires et favoriser le bien-être général,
- Permettre aux participants de développer des compétences culinaires, de mieux gérer leur alimentation et de renforcer leur confiance en eux,
- Apprendre à cuisiner des repas équilibrés, pour prendre mieux soin de soi-même et réduire les risques associés à des choix alimentaires plus sains,
- Elaborer un repas du début à la fin : liste de courses, préparation culinaire, nettoyage de la cuisine/Faire les courses pour le repas, suivre une liste, gérer un budget.

Lien Social :

- Favoriser l'accès à une alimentation saine, contribuer à réduire les risques liés aux comportements addictifs,
- Partager un repas/développer le plaisir de manger ce que l'on vient de préparer/découvrir de nouvelles saveurs et de nouveaux aliments/Apprendre à décorer une table et des plats,
- Développer un esprit d'équipe et de solidarité notamment en favorisant l'élaboration d'un projet de groupe (exemple : déjeuner à thème).

Durée & rythme

10 séances dans l'année.

Partenaires impliqués

- Gestion interne.

Bien-être et prendre soin : « laisser parler le portrait »

Contexte

Le centre d'hébergement d'urgence au sein duquel se situe cette action accueille un public composé de femmes seules, femmes avec enfants et couples avec enfants.

Le centre accueille de manière inconditionnelle toutes les personnes orientées par le SIAO. Cela implique une multitude de problématiques à accompagner et des situations parfois particulièrement complexes : troubles psychiques ou psychiatriques, addictions, femmes victimes de violences, etc.

Le mois de mars rend particulièrement visible le combat pour les droits des femmes, aussi l'équipe a-t-elle souhaité approfondir le travail réalisé autour des conduites addictives en mettant en lumière la complexité des parcours des femmes accueillies, en s'appuyant sur ce projet spécifique.

Celui-ci vise ainsi à travailler l'estime de soi et donne à voir les différentes réalités des personnes hébergées.

Public cible

Femmes accueillies au sein de la structure.

Descriptif de l'action

Ce projet voit intervenir une socio esthéticienne et une photographe qui, par leurs actions, apporteront un regard différent à la fois des personnes concernées participantes sur elles-mêmes, à la fois de ceux et celles qui les accompagnent et partagent leur quotidien (paires).

Cette action participe notamment au changement des regards sur les consommations et plus particulièrement sur les personnes qui consomment. Elle amène en outre les consommatrices à (r)éveiller un intérêt pour leur corps, souvent mis à mal, oublier ou nier, par la consommation, dans une démarche de prendre soin de soi.

Ce projet se découpe en deux temps :

- Intervention des professionnel.le.s sur une journée : leur rôle est ici à la fois de proposer un moment de bien-être et de détente, à la fois de valoriser les personnes participantes et de leur donner à voir un autre aspect d'elles-mêmes, par la socioesthétisme et par la prise de photo,
- Vernissage et soirée exposition à laquelle de nombreux partenaires sont conviés, et notamment les acteurs du secteur de l'addictologie. En ce sens, leur participation contribue à consolider les liens entre les personnes hébergées et les professionnel.le.s.

Objectifs

- Mettre en valeur les femmes hébergées sur le centre : promouvoir et renforcer l'estime de soi en mettant en valeur l'être et l'essence de chaque individu, encourager une perception positive de soi-même, favoriser le bien-être émotionnel, la résilience et la confiance en soi,
- Mettre en lumière le parcours migratoire des personnes accueillies : documenter de manière approfondie et empathique ces parcours, mettre en lumière les expériences, les défis, les réussites des personnes, favoriser une meilleure compréhension des réalités de la migration et promouvoir l'inclusion sociale,
- Sensibiliser les participant.e.s à l'exposition sur les réalités des vécus des personnes concernées, plus particulièrement celles présentant des conduites addictives.

Durée & rythme

- Intervention d'une socio esthéticienne et d'une photographe sur une journée,
- Exposition et vernissage en soirée.

Partenaires impliqués

- Socio esthéticienne,
- Maquilleuse,
- Photographe,
- FAS régionale.

Bien-être et prendre soin : séjour de rupture pour femmes consommatrices

Contexte

L'action se situe au sein d'un accueil d'urgence pour femmes, seules ou avec enfant(s). Le public accueilli est varié : femmes de tout âge, de cultures et confessions diverses et présentant de multiples problématiques en lien avec leur santé physique et/ou psychique, leurs situations administratives, des situations de handicap ou encore des problématiques addictives.

Les femmes consommatrices peuvent être plus isolées et avoir plus de difficultés à créer du lien et/ou à investir l'accompagnement.

Les professionnel.le.s ont donc souhaité pouvoir les accompagner à partager d'autres moments de vie, en dehors de la structure, tant avec les équipes qu'avec d'autres femmes accueillies.

Public cible

Femmes consommatrices de substances addictives accueillies.

Descriptif de l'action

Organisation d'un séjour dit de rupture, au sein d'un camping. Les résidentes ont été impliquées dès la phase de planification, mais également dans la programmation puisque des activités ont pu être organisées durant le séjour.

Objectifs

- Rompre l'isolement, créer du lien, partager des moments de collectif en dehors du centre,
- Restaurer l'estime de soi, la confiance en soi, notamment en étant impliquées et responsabilisées dans l'organisation du séjour,
- Aborder la question de la dépendance autrement et « ailleurs »,
- Lutter contre l'ennui.

Durée & rythme

Séjour de trois jours et deux nuits.

Partenaires impliqués

- Gestion interne.

Bien-être et prendre soin : séjour de rupture pour les personnes sortantes d'hospitalisation

Contexte

Les Lits Halte Soins Santé ont pour mission d'accueillir des personnes sortant d'hospitalisation sans domicile, mais bénéficiant encore de soins. Des personnes présentant un long parcours d'errance et régulièrement des addictions. De fait, le dispositif LHSS de l'association porteuse accueille en majorité un public ayant une problématique liée à l'alcool.

L'équipe a observé que lorsqu'une activité, ne serait-ce qu'à visée occupationnelle, est planifiée dans le quotidien, elle contribue à diminuer la consommation quotidienne de la personne concernée. Cependant, au sein du service, les activités quotidiennes ne sont pas légions, le plus souvent par manque de moyens, et les résidents verbalisent régulièrement que l'ennui favorise l'envie de consommer, de même qu'il est observé que les personnes sortantes de cure consomment régulièrement de nouveau.

Public cible

Personnes accompagnées par le LHSS, parcours de longue errance, présentant des addictions.

Descriptif de l'action

Organisation d'un séjour dit de rupture, au sein d'un camping. Les résidentes ont été impliquées dès la phase de planification, mais également dans la programmation puisque des activités ont pu être organisées durant le séjour.

Objectifs

- Proposer un temps centré sur les soins en lien avec les addictions,
- Casser la monotonie du quotidien, qui engendre l'ennui, l'oisiveté et de fait la surconsommation d'alcool, dans un autre contexte que celui de l'institution,
- Renforcer la prise en charge sur l'aspect des addictions : en diminuant la consommation d'alcool et de reproduire, dans une dimension moindre, le bénéfice du repos pour le corps,
- Favoriser la socialisation : en proposant à la personne accueillie diverses activités extérieures (la marche, visite de lieux culturels/historique, dîner au restaurant, découvrir d'autres endroits sur le territoire français, etc.),
- Travailler sur les compétences psychosociales : en donnant la possibilité à la personne accueillie de participer à l'organisation du séjour, de faire force de proposition sur les diverses activités à faire, de s'adapter à un rythme différent que celui du LHSS sur une courte période.

Durée & rythme

Deux journées.

Partenaires impliqués

- Gestion interne.

Bien-être et prendre soin de soi : Réduction des risques au petit déjeuner

Contexte

L'action présentée ici se déroule au sein d'un centre d'hébergement d'urgence qui accueille un public mixte : femmes avec enfants, femmes seules, couples, hommes isolés. Cela représente 120 personnes à qui il est proposé un accompagnement global adapté à leurs problématiques. Celles-ci sont diverses et complexes, mais l'équipe sociale se heurte plus particulièrement à la question de l'accompagnement des conduites addictives des personnes qui en sont concernées. Ainsi, une consommation importante d'alcool particulièrement, que présente beaucoup de résident.e.s, entraîne de nombreuses difficultés tant sur le plan social que sanitaire.

Public cible

Action en direction de toutes les personnes majeures accueillies par la structure, l'équipe veillant néanmoins à orienter prioritairement celles consommatrices.

Descriptif de l'action

En introduction de ce projet, une journée « dégustation » a été conduite, donnant lieu à des échanges autour de l'alimentation, des consommations d'alcool, notamment lorsqu'elles sont matinales, ce qui a permis d'expliquer le projet et les enjeux de la mise en place d'un petit déjeuner à l'entrée du CHU, de manière quotidienne. Chaque matin, mise à disposition des résident.e.s de plateaux de fromages, de charcuterie, de jus de fruits dans un espace dédié, ici le salon de jardin à l'entrée du CHU.

Une bonne alimentation constitue un facteur protecteur pour la santé, et vise également à réduire les carences consécutives d'une alcoolisation parfois massive, répétée et matinale. Cela peut permettre également de retarder la prise de produits.

Participation des professionnel.le.s à ce temps de partage : échange, renforcement du lien, discussion autour des consommations, sensibilisation autour des enjeux d'une bonne hydratation et alimentation.

Ce projet s'avère très pertinent pour les personnes concernées : sur les 7 à 8 personnes présentes chaque matin sur ce temps, certaines de manière occasionnelle, d'autres de manière régulière, les plus assidues s'avèrent être celles qui consomment de l'alcool à forte dose.

Objectifs

- Faire de la prévention sur la santé globale, améliorer l'alimentation et l'hydratation des personnes, réduire les carences en vitamines, et plus particulièrement pour les personnes dont les consommations d'alcool sont élevées,
- Accompagner les personnes consommatrices à créer et se maintenir dans une « zone de confort »,
- Création et maintien du lien,
- Favoriser les échanges autour des consommations et permettre un cadre propice à ces échanges.

Durée & rythme

Tous les matins, de 8h30 à 13h.

Partenaires impliqués

- Gestion interne.

Ateliers théâtre : parler de soi

Contexte

Composée d'un CHU et d'une Pension de famille, la structure au sein de laquelle a été conduit le projet accueille un public à la fois constitué d'adultes isolés hébergés dans le cadre d'un accueil d'urgence et de personnes titulaires d'un bail, adultes isolés également.

Au sein de ces structures, plusieurs personnes fument et nombreuses sont celles qui consomment de l'alcool, avec pour certaines une interrogation naissante depuis le début de l'accompagnement RDR.

Le travail mené dans le cadre du projet, tant à destination des personnes accompagnées que des professionnels, a permis de travailler les représentations et de notamment le tabou qui entoure encore les consommations.

Néanmoins, évoquer sa propre situation d'addiction est une étape importante et parfois difficile pour le public concerné alors que ce sujet est encore souvent entouré d'un sentiment de honte.

Le théâtre est un outil qui peut permettre de parler de soi, de mettre en lumière des personnes qui ont davantage pour habitude de rester dans l'ombre et de valoriser les histoires individuelles : il permet de transformer l'existant, de le partager, de le faire évoluer.

Public cible

Toutes les personnes accueillies et accompagnées, prioritairement celles présentant des conduites addictives.

Descriptif de l'action

Le projet Théâtre fait suite à une série d'actions : formation RDR, temps d'information collectifs, séances de yoga, création d'un forum santé, participation active au mois sans tabac.

Ce projet a été conduit par une équipe externe de comédiens. Celle-ci est venue présenter le projet aux équipes sociales et aux personnes accompagnées afin de le valider. Ceci fait, un questionnaire a été transmis au public accueilli : les réponses ont été utilisées par la troupe pour préparer le contexte de l'histoire qui serait à élaborer et raconter dans le cadre d'un spectacle théâtral et musical co-construit avec les participants.

L'action Théâtre est venue clôturer le travail mené en ouvrant cette fois-ci la porte de l'authenticité.

L'organisation des journées de travail théâtral ont tenu compte de la temporalité différente lorsque les personnes sont en prises à une addiction. Tout a été mis en œuvre pour faciliter l'implication des personnes et ne pas les mettre en situation d'échec. Ainsi, les ateliers ont été organisés en extérieur, un théâtre a été loué pour accueillir les participants et à cet effet, le transport a été organisé.

Il n'y a eu aucun désistement, aucun retard de la part des 10 participants au projet, lequel s'est conclu par un spectacle joué sur scène, avec un décor, des lumières et un public.

Objectifs

- Travailler la thématique des addictions à travers un support ludique et artistique,
- Par le jeu, faire émerger le « je », le potentiel créatif des individus,
- Susciter, accompagner une prise de conscience autour des problématiques d'addictions et progressivement, faire émerger la demande de soin.

Tous ces objectifs partagent un enjeu commun : améliorer les conditions d'accueil et l'environnement de la personne accueillie, afin de créer un cadre sécurisant lui permettant de s'inscrire dans son parcours

d'accompagnement global, limitant les consommations de produits et favorisant l'adhésion progressive à un parcours de soin.

Durée & rythme

Séances quotidiennes sur deux semaines.

Partenaires impliqués

- Troupe de théâtre professionnelle,
- Equipe interne,
- Mission Santé d'Emmaüs Solidarité,
- FAS Régionale.

Ateliers théâtre : cultiver la confiance en soi et restaurer l'estime de soi

Contexte

Le centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale « *accueillent et accompagnent des personnes qui se trouvent de manière permanente ou temporaire dans une situation de besoin ; des personnes ou des familles qui connaissent de graves difficultés économiques, familiales, de logement, de santé d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale* » (art. L.345-1 du CASF).

Cette action est destinée aux résidents du CHRS, un public d'hommes âgés de 18 à 60 ans. Il peut s'agir de personnes privées ou expulsées de logement, de personnes sortant d'établissements médicaux, sociaux ou pénitentiaires. Il s'agit de personnes en grande détresse, dont la caractéristique principale est l'isolement. Ces personnes ont souvent un parcours constitué d'échecs et de ruptures diverses.

L'action sera également proposée aux personnes accompagnées dans le cadre de l'intermédiation locative. Il s'agit d'un dispositif où les personnes sont sous-locataires d'un logement loué par l'association. Ceci leur permet de bénéficier d'un accompagnement social lors de l'accès au logement et sur les premiers mois dans le logement. Cela permet aux personnes accompagnées de sécuriser l'entrée en logement et d'aller vers l'autonomie de manière progressive et rassurante.

Public cible

Les résidents consommateurs de substances addictives. Groupes constitués d'une dizaine de personnes.

Descriptif de l'action

Les personnes sans abri rencontrent souvent des difficultés de confiance en soi. Elles peuvent peiner à s'exprimer, à présenter leur projet, leurs parcours. Il a été proposé ici d'utiliser le théâtre comme vecteur d'insertion sociale et professionnelle.

Concrètement il s'agira d'expérimenter soi-même des techniques et des exercices afin de vaincre le stress et libérer les tensions qui entravent le quotidien.

Plusieurs notions ont ainsi été travaillées dans le cadre des ateliers :

- Gestion du stress,
- Estime de soi et confiance en soi,
- Le travail en équipe,
- La prise de parole,
- La spontanéité,
- L'écoute et l'observation.

Ceci grâce à différents outils : training du comédien, improvisation, jeux de rôles, exercices guidés.

Les ateliers, à travers les plus élémentaires outils du théâtre que sont l'inventivité collective et l'expression individuelle, seront destinés à invoquer et travailler le dépassement de craintes et angoisses réelles, par une approche ludique.

Principalement, il s'agit donc de (se) jouer des situations difficiles afin de mieux les appréhender dans la réalité.

Objectifs

- Prendre confiance en soi, mettre en valeur son potentiel, ses aptitudes, ses compétences professionnelles et humaines,
- Découvrir des techniques qui permettent d'acquérir une meilleure expression physique et orale, à travers un travail sur la posture physique, la modulation de la voix, etc.
- Avoir des clefs permettant d'ouvrir son horizon au niveau de l'insertion professionnelle,
- Se rendre compte de son corps, sa gestuelle, son langage non verbal, son comportement face à un interlocuteur,
- Savoir gérer son stress en utilisant des techniques de relaxation.

Durée & rythme

Un stage théâtre se déroule en 2 temps :

- Un temps collectif de 5 jours, à raison de 2 heures par jour avec différents exercices en ateliers.
- Un temps individuel d'une heure pour chaque résident avec un exercice de mise en pratique (simulation d'entretien professionnel par exemple).

Partenaires impliqués

- Intervenante extérieure : animateur-metteur en scène-improvisateur.

Se (re)mobiliser : ateliers d'activités physiques en pension de famille

Contexte

Les pensions de famille et résidences accueil sont des dispositifs de logement accompagné. Les structures accueillent des personnes isolées, en grande précarité, avec le plus souvent un parcours d'errance et d'instabilité locative. Ce public présente des caractéristiques de vulnérabilité prégnante, en lien avec les addictions et/ou un trouble psychique.

Dans un contexte post COVID et une augmentation de troubles en lien avec des comportements liés aux addictions, l'équipe a souhaité effectuer un réel travail autour de l'accompagnement des personnes avec des addictions. La volonté ne fut pas de mettre fin aux addictions mais bien d'en réduire les risques en s'appuyant sur le lieu de vie des personnes et leur environnement. En permettant aux résidents de se maintenir dans leur logement, d'avoir des conditions de vie améliorées et de rompre leur isolement, il s'agissait ici de réduire les risques inhérents au comportement addictif.

Il a été constaté que certain.e.s résident.e.s présentaient des symptômes de dépersonnalisation, en lien avec leurs multiples addictions et que le lien qu'ils et elles entretenaient avec leur corps étaient parfois en décalage avec la réalité. Une activité physique pouvait ainsi les accompagner à se réapproprier, à reconnaître ce corps.

Public cible

Tous les résident.e.s des pensions de famille.

Descriptif de l'action

Cette action s'inscrit dans une dynamique d'activités physiques et de promotion de la santé par le sport. D'une part, lors des activités, les résident.e.s, ayant une activité plaisante ont tendance à moins consommer ; d'autre part, le fait de vouloir participer à ces ateliers les a amené.e.s à moins consommer en amont de l'activité afin d'être en meilleure forme durant la séance. Ce travail, qui visait également à renforcer le pouvoir d'agir, ambitionnait aussi de gagner en autonomie et confiance en soi.

Objectifs

- Proposer des activités physiques adaptées,
- Favoriser le bien-être, prendre soin de soi, de sa santé physique et psychique,
- Proposer des temps agréables sans consommation, et permettre aux résidents ayant consommé des produits ou qui en consomment encore de se réapproprier leurs corps et leurs mouvements,
- Renforcer le pouvoir d'agir,
- Renforcer le message d'éducation à la santé,
- Améliorer les liens et le sentiment d'appartenance à un groupe.

Durée & rythme

Sans limite de temps.

Partenaires impliqués

- Association « Intemporel ».

Se (re)mobiliser : ateliers de yoga

Contexte

Le CHU et la pension de famille accueillent un public composé d'adultes isolés et de familles avec enfants.

Au vu de la situation complexe de chacun, « prendre de soi » n'est pas forcément une priorité. Le sport favorise la prise de temps pour soi, c'est un moment où les personnes peuvent relâcher la pression sur leur quotidien. Une initiation au yoga lors du forum santé d'octobre est planifié pour attirer l'attention des personnes accueillies sur les bienfaits de cette pratique pour la santé tant physique et psychique. L'enjeu est d'inscrire ces ateliers dans la vie de la structure.

Public cible

L'ensemble des personnes accueillies.

Descriptif de l'action

Cette action s'inscrit dans une dynamique d'activités physiques et de promotion de la santé par le sport. D'une part, lors des activités les résident.e.s, ayant une activité plaisante ont tendance à moins consommer ; d'autre part, le fait de vouloir participer à ces ateliers les a amené.e.s à moins consommer en amont de l'activité afin d'être en meilleure forme durant la séance. Ce projet a eu lieu au sein de la structure, avec la mise à disposition de la salle collective.

Objectifs

- Initier les personnes accueillies à une pratique sportive dans une démarche de prendre soin de soi et de remobilisation,
- Améliorer l'état de santé physique et psychique,
- Gagner en confiance en soi,
- Améliorer la connaissance de son corps et de ses émotions,
- Se libérer du stress et des tensions nerveuses.

Durée & rythme

Une séance d'initiation pendant le forum santé d'octobre, puis 8 séances en collectif.

Partenaires impliqués

- Prestataire externe.

Se (re)mobiliser : avoir accès à la culture

Contexte

Si la stabilisation de la personne accueillie dans un logement constitue la pierre angulaire des dispositifs de l'association porteuse du projet, elle n'en représente pas moins qu'une 1ère étape.

Convaincue que le travail social s'opère dans la qualité de la rencontre avec le professionnel, l'association se donne les missions principales suivantes : accueillir, loger, accompagner, insérer.

C'est dans le cadre de cette dernière mission, et porté par le pôle santé de la structure, que l'accès à la culture a semblé essentiel pour accompagner les personnes pleinement, convaincue que la culture représente un levier dont il faut savoir user.

Public cible

L'ensemble des personnes accueillies.

Descriptif de l'action

Afin de lutter contre l'ennui et la solitude, moments opportuns à la consommation selon les observations et constatations de l'équipe sociale, les professionnel.le.s ont souhaité proposer des activités culturelles. Dans ce cadre, ils et elles ont réservé des spectacles et ont organisé les sorties (véhicules, affiches, inscriptions) pour accompagner les personnes accueillies.

Objectifs

- Développer l'inclusion sociale,
- Améliorer l'estime de soi et l'identité,
- Développer la confiance, les compétences, les connaissances,
- Accroître l'accès à la culture pour toutes et tous, à l'information, au divertissement,
- Réduire les discriminations.

Durée & rythme

Pas de rythme défini, activités en fonction du programme culturel de la ville.

Partenaires impliqués

- Gestion interne.

Être chez soi : respecter l'intimité de chacun.e

Contexte

Au sein du CHU dans lequel se déploie cette action, les personnes accueillies partagent des studios qui ne laissent que très peu de place à l'intimité. Cela induit un inconfort, voire un mal-être et, pour les personnes consommatrices, peut majorer leur prise de produits. En effet, les consommations peuvent aider ici à mieux supporter la proximité et/ou les pousser à aller consommer à l'extérieur.

Public cible

Tous les résident.e.s de la structure.

Descriptif de l'action

La structure a souhaité réaménager les espaces en investissant dans des paravents avec isolation phonique.

Objectifs

- Proposer des espaces d'intimité dans les studios partagés,
- Respecter la dignité des personnes et leurs besoins individuels,
- Développer un sentiment de mieux-être au sein de la structure,
- Investir cette dernière, et par ricochet, mieux adhérer au parcours d'accompagnement proposé,
- Limiter les consommations et les accompagner.

Durée & rythme

Pas de limite temporelle.

Partenaires impliqués

- Gestion interne, pas de partenaires externes.

Être chez soi : création d'un « espace café »

Contexte

Suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « *Accompagnement de personnes en situation de grande marginalité dans le cadre d'un lieu de vie innovant à dimension collective* » de la Direction Interministérielle à l'Hébergement et Au Logement, le Dispositif « PARCOURS » a vu le jour en début d'année 2021. Il vise à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en errance, éloignées des dispositifs existants ou dans une reproduction de ruptures. Le projet prévoit l'accompagnement de 30 personnes : 10 sans hébergement, 20 hébergées.

Particulièrement attachés à la notion de « faire ensemble », l'élaboration et l'écriture du projet de service ont été réalisées exclusivement en co-construction avec des personnes concernées, considérant cette démarche collective comme nécessaire et fédératrice.

La grande majorité des personnes accompagnées sont consommatrices de produits psychoactifs. Au sein du dispositif « Parcours », ces consommations sont travaillées dans l'idée de tendre vers de la réduction des risques. A ce jour, nous sommes à la recherche d'outils pour aller en ce sens.

Développer avec les personnes concernées un espace « café social » sur le site apparaît comme l'occasion d'élaborer et mettre en œuvre collectivement un projet d'aménagement de la salle, de réflexion autour des consommations collectives et individuelles et gestion commune de ce lieu.

Public cible

Toutes les personnes accompagnées, prioritairement celles consommatrices de substances.

Descriptif de l'action

L'action se déroule en deux étapes :

1. Aménagement du lieu
2. Fonctionnement du lieu

Ces deux étapes sont pensées et conduites avec la participation des personnes concernées par la mise en place d'ateliers/groupes de travail. Il est notamment question des modalités de la consommation des produits, spécifiquement de l'alcool et des finalités de l'espace.

Objectifs

- Développer un sentiment de mieux-être au sein de la structure,
- Créer un lieu de vie et de partage au sein de la structure,
- Limiter les consommations et les accompagner.

Durée & rythme

Pas de limite temporelle, ouverture permanente.

Partenaires impliqués

- CEID Addiction.

Être chez soi : s'approprier les espaces communs en pension de famille

Contexte

Les pensions de famille et résidences accueil sont des dispositifs de logement accompagné. La présence de collaborateurs.trices permet l'animation d'une vie semi-collective et le maintien dans les lieux. Les structures accueillent des personnes isolées, en grande précarité, avec le plus souvent un parcours d'errance et d'instabilité locative. Ce public présente des caractéristiques de vulnérabilité prégnante, en lien avec les addictions et/ou un trouble psychique.

Dans un contexte post COVID et une augmentation de troubles en lien avec des comportements liés aux addictions, l'équipe a souhaité effectuer un réel travail autour de l'accompagnement des personnes avec des addictions. La volonté ne fut pas de mettre fin aux addictions mais bien d'en réduire les risques en s'appuyant sur le lieu de vie des personnes et leur environnement. En permettant aux résidents de se maintenir dans leur logement, d'avoir des conditions de vie améliorées et de rompre leur isolement, il s'agissait ici de réduire les risques inhérents au comportement addictif.

Public cible

Tous les résident.e.s des pensions de famille.

Descriptif de l'action

Projet d'aménagement des espaces extérieurs sur 5 mois, impliquant tous.les résident.e.s désireux de participer à l'embellissement des espaces communs. Les résident.e.s avaient pour mission de co-construire des équipements à partir de matière recyclée mais également procéder à diverses plantations potagères ou d'ornements. Le projet a pu être présenté et valorisé lors d'une journée d'accueil de la structure, par les participant.e.s eux-mêmes.

Objectifs

- S'approprier les espaces, les investir, s'y sentir bien,
- Respecter son lieu de vie,
- S'inscrire dans un projet individuel et collectif,
- Renforcer son sentiment d'appartenance,
- Favoriser la connaissance mutuelle et la solidarité.

Tous ces objectifs partagent un enjeu commun : améliorer les conditions d'accueil et l'environnement de la personne accueillie, afin de créer un cadre sécurisant lui permettant de s'inscrire dans son parcours d'accompagnement global, limitant les consommations de produits et favorisant l'adhésion progressive à un parcours de soin.

Durée & rythme

Séances bimensuelles.

Partenaires impliqués

- Gestion interne.

Être chez soi et tabac : réduire les risques, consommer en sécurité

Contexte

L'action se situe en CHRS Stabilisation et Maison Relais qui accueille un public présentant un long parcours d'errance et pour la plupart des problématiques d'addiction. A minima, quasiment tous les résident.e.s sont consommateurs.trices de tabac. Les équipes relèvent que la plupart d'entre eux.elles fument à leurs fenêtres et jettent les mégots sur la voie publique ou sur les balcons du dessous.

Public cible

Personnes fumeuses accueillies au sein des établissements.

Descriptif de l'action

Afin de limiter les risques d'incendie, ou encore le tabagisme passif pour celles et ceux qui ne fument pas, la structure a souhaité sensibiliser les personnes à ces questions et aménager les espaces pour que les fumeurs et fumeuses puissent fumer dans un cadre sécurisé et en extérieur. Ainsi, des cendriers muraux ont été installés et des sensibilisations autour du tabac ont été menés par les équipes professionnelles à destination de toutes les personnes accueillies.

Objectifs

- S'approprier les espaces, les investir, s'y sentir bien,
- Respecter son lieu de vie et les personnes qui le partagent
- S'inscrire dans un projet individuel et collectif,
- Se réapproprier les gestes de sécurité,
- Limiter le tabagisme passif,
- Favoriser la connaissance mutuelle et la solidarité.

Durée & rythme

Pas de limite dans le temps.

Partenaires impliqués

- Gestion interne.

Être chez soi : aménagement des espaces d'accueil, co-construction d'un abri en collaboration avec le CAARUD

Contexte

Le travail présenté est le fruit d'un long cheminement qui a rencontré des difficultés non seulement à se penser mais également à se concrétiser. L'équipe qui a pensé cette action est consciente que le terme de celle-ci ne sera que le point de départ vers un accueil inconditionnel de qualité.

Les problématiques de santé des personnes accueillies au sein de l'accueil de jour porteur de cette action préoccupent particulièrement l'équipe.

En ce sens, des partenariats existent et ils tendent à se renforcer, notamment avec la construction de l'action en question. L'EMSP (Equipe Mobile, Santé et Précarité) a été constitué afin de permettre l'accès au soin, aux droits et à un accompagnement global concernant la santé de la personne. Présente de façon hebdomadaire, cette équipe encourage les personnes à venir parler de leurs problématiques de santé, les accompagne dans la prise de RDV médicaux, les oriente vers des dispositifs adaptés à leur situation. Les infirmières et le médecin qui oeuvrent au sein de cette équipe assurent un suivi des patients sur plusieurs mois. En parallèle, une médiatrice en santé assure une permanence d'accès aux droits qui vient combler un manque certain d'accès aux soins pour les personnes en situation de grande précarité. Bien repérées, ces permanences ne désemplissent pas.

Le partenariat avec l'EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie et Précarité) déjà existant, a été renforcé avec une permanence hebdomadaire d'une psychologue et toujours une permanence hebdomadaire infirmière, et un travail de collaboration étroit avec l'éducateur qui assure les suivis individuels. L'EMPP a pour mission le suivi et la prise en charge psychiatrique des personnes en situation de grande précarité. Des liens sont enfin solides avec la PASS et des infirmier.e.s libéraux.

Constatant que de nombreuses personnes présentent des conduites addictives enfin, des permanences de l'infirmière d'EPICE82 ont lieu chaque mois dans le cadre des consultations avancées. C'est dans le cadre de l'investissement de l'équipe dans le projet que les consultations avancées ont été réinterrogées et que des ateliers collectifs ont été mis en œuvre afin d'approcher les publics concernés de façon plus adaptée.

Public cible

Personnes accueillies et accompagnées par l'accueil de jour présentant des conduites addictives, fréquentant également pour partie le CAARUD partenaire.

Descriptif de l'action

Les étapes ont été nombreuses pour permettre le lancement du chantier de réaménagement :

1. Formation « Accompagnement au changement » à l'attention des cadres et directions.
2. Formation « Addictions et précarité, session de sensibilisation » à l'attention de l'équipe de travailleurs.euses sociaux et maîtresses de maison. Présence de l'infirmière et de l'éducateur technique d'EPICE82 sur l'une des demi-journées. Découverte des dispositifs TAPAJ et CAP Adultes. Une amorce de projet commun naît au sein de l'équipe.
3. De nouveaux espaces de parole des personnes accueillies sont ouverts. Avec ATD quart monde, des débats philo sont organisés.
4. A la demande de l'équipe, l'infirmière d'EPICE82 intervient en proposant des ateliers collectifs lors des consultations avancées.
5. Achat de tables, parasols et rafraichisseurs pour embellir et rendre agréable les extérieurs,
6. Première sollicitation vers EPICE82 pour faire intervenir TAPAJ et CAP Adultes sur une co-construction.

7. Intervention auprès de toute l'équipe d'Epice82 sur la thématique « des produits et de leurs effets »,
8. Rencontre avec le Directeur d'Epice82. Formalisation du souhait d'intervention de TAPAJ.
9. Participation de la référente santé à la journée départementale « Hébergement et addictions : du décroisement au parcours de soins ».
10. Présence de l'éducateur technique et de l'artisan pour prise des cotes de l'abri.
11. Atelier collectif sur le mois sans tabac. L'infirmière d'EPICE82 vient avec un testeur de monoxyde de carbone. La mesure du CO expiré sert à évaluer le monoxyde de carbone (CO) présent dans l'organisme à travers la mesure de l'air exprimé par le fumeur. Celle-ci permet de renseigner le tabacologue sur le degré d'intoxication du fumeur. Équivalent à la quantité de cigarettes fumées, cet indice informe sur la façon dont le patient fume.
12. Atelier collectif sur les substitutions au tabac et cigarettes électroniques mené par EPICE82,
13. Atelier collectif sur le thème de l'alcool mené par EPICE82.
14. Rencontre à l'ADJ avec la coordinatrice d'EPICE82, la référente Santé de l'ADJ et la cheffe de service. Mise au point de la procédure d'intervention et du recrutement des accueillis par l'équipe d'Epice82 pour entrer dans les dispositifs TAPAJ et Cap Adultes.
15. Recherche de mobilier pour équiper les salles de repos.
16. Immersions des équipes au sein de la maraude de la Croix Rouge pour affiner la perception de nos publics à la rue. Des liens se tissent, un partenariat s'accroît.
17. Aléas quant à la déclaration de travaux et en la capacité à présenter un visuel en 3D conforme aux attendus du services urbanisme.
18. Première intervention de TAPAJ sur aménagement des espaces verts et nettoyage.
19. Achat du cabanon de jardin, monté avec les personnes accueillies.
20. Présentation générale du CAARUD sur l'espace collectif et du projet de construction du carport par l'équipe d'EPICE82. Présentation et orientations pour contractualisation avec TAPAJ et CAP Adultes.
21. Commission aménagement des locaux avec les personnes accueillies, choix du mobilier.
22. Début du chantier de construction, montage de l'abri de jardin avec les accueillis exclus des dispositifs et pourtant en situation d'addiction.

Objectifs

A travers la construction d'un cabanon favorisant les consommations de manière accompagnée et dans une démarche de réduction des risques, ce projet répond aux objectifs suivants :

- Développement du partenariat avec le CAARUD local, partage des pratiques dans un objectif de sensibilisation des professionnel.le.s de l'équipe. Les rencontres des deux équipes doivent pouvoir faire naître un projet commun dans l'intérêt des personnes accueillies. Déjà pourvus de consultations avancées, elles seront réinterrogées pour donner du sens, de la visibilité et de l'efficacité,
- Formation de l'équipe par la fédération Addiction pour acquérir du contenu, envisager que le cadre et les pratiques puissent évoluer, comprendre ce qui se fait ailleurs et ce qui pourrait être inspirant,
- Evolution des documents cadres,
- Action de réduction des risques à l'intention des personnes accueillies et consommatrices.

Il est donc question de faire de l'accueil de jour un espace où les personnes accueillies se sentent bien grâce au cadre matériel, aux activités proposées et aux liens humains avec l'équipe, les partenaires et les bénévoles. L'action d'aménagement intérieur et extérieur, dans laquelle les personnes seront pleinement investies, vise à les valoriser dans leurs capacités à donner leur avis, à choisir, à participer et à les mettre en lien avec le CAARUD à travers une action commune.

Le cadre légal qui permet aux personnes accueillies de s'impliquer dans la construction est le dispositif TAPAJ porté par EPICE82.

Durée & rythme

Cette action a mis plusieurs mois à être pensée, puis à se mettre en place, en lien avec des bouleversements internes à l'équipe, eux-mêmes consécutifs des difficultés que traversent les secteurs social et de l'accompagnement des addictions. Ainsi, elle a été envisagée dès le début de l'accompagnement de la structure (mars 2023), pour un lancement du chantier en juin 2024. Ce chantier s'étalera sur plusieurs semaines, sa durée étant difficilement prévisible au regard du fait qu'il va s'adapter aux contraintes des personnes accompagnées.

Partenaires impliqués

- EMSP, EMPP,
- CAARUD Epice82,
- Association du secteur social partenaires,
- Bénévoles.

Analyse des pratiques professionnelles en CHRS

Contexte

Le centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale « *accueillent et accompagnent des personnes qui se trouvent de manière permanente ou temporaire dans une situation de besoin ; des personnes ou des familles qui connaissent de graves difficultés économiques, familiales, de logement, de santé d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale* » (art. L.345-1 du CASF).

Cette action répond au besoin de l'équipe de pouvoir pratiquer la réflexivité sur les situations d'accompagnement des personnes concernées afin de renforcer leur pratique et posture d'accompagnement en matière de réduction des risques avec les personnes usagères de produits psycho-actifs.

Public cible

Salarié.e.s de la structure.

Descriptif de l'action

Mise en place de 20 séances d'analyse des pratiques professionnelles à l'intention de 9 chargé.e.s d'accompagnement social, animé.e par Juliette SUPER BOURGER.

Objectifs

- Animer des temps d'APP tout au long du projet afin d'accompagner la réflexivité et le changement des pratiques professionnelles,
- Favoriser l'appropriation des recommandations de bonnes pratiques en matière de RDR en CHRS.

Durée & rythme

1 séance de 3h/mois (20 séances au total).

Partenaires impliqués

- Intervenante extérieure (prestataire – formatrice).

Echange de pratiques professionnelles

Contexte

Le centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale « *accueillent et accompagnent des personnes qui se trouvent de manière permanente ou temporaire dans une situation de besoin ; des personnes ou des familles qui connaissent de graves difficultés économiques, familiales, de logement, de santé d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale* » (art. L.345-1 du CASF).

Dans le cadre de l'accompagnement proposé, l'équipe rencontre des difficultés dans l'accompagnement au parcours d'insertion des personnes en situation d'addiction (gestion budgétaire, trouble du comportement, prise de risques, etc.). Dans le respect des missions de chacun.e et en intégrant les contraintes de tous.tes, force est de constater le manque de visibilité sur les parcours de soins des personnes concernées, le manque d'échange avec les CSAPA et le besoin d'aller vers une cohérence dans les accompagnements des uns et des autres.

Le projet vise donc l'amélioration du travail de collaboration entre le CSAPA et le CHRS concerné dans l'objectif d'apporter des réponses communes aux situations complexes, nécessitant des liens étroits entre la structure de soins et celle de l'hébergement.

Public cible

Salarié.e.s des deux structures.

Descriptif de l'action

Mise en place d'espace d'échange de pratiques permettant l'analyse conjointe des situations et la mise en œuvre de réponses globales considérant les besoins sociaux et sanitaires.

Objectifs

- Créer un espace partagé pour les équipes du CHRS et celles du CSAPA,
- Mieux se connaître et mieux travailler ensemble,
- Améliorer l'accompagnement des personnes concernées.

Durée & rythme

1 réunion de 2 heures tous les deux mois.

Partenaires impliqués

- CSAPA.

Analyse des pratiques professionnelles pour les cadres

Contexte

Le centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale « *accueillent et accompagnent des personnes qui se trouvent de manière permanente ou temporaire dans une situation de besoin ; des personnes ou des familles qui connaissent de graves difficultés économiques, familiales, de logement, de santé d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale* » (art. L.345-1 du CASF).

L'équipe d'encadrement de la structure concernée est ici constituée de 10 professionnel.le.s : directrice générale, directrice de micro-crèche, cadre référent, 5 cheffes de services et 2 responsables des services financiers et des ressources humaines. En prévention des RPS auxquels sont exposés les cadres, afin de lutter contre l'isolement qui peut être inhérent à leur fonction, de favoriser le partage d'expériences dans une dynamique de groupe déjà bien présente et d'assurer un investissement de toutes et tous dans la conduite de changement initié par le projet, la structure a souhaité mettre en place des groupes d'analyses des pratiques professionnelles.

Public cible

Equipe de direction et d'encadrement.

Descriptif de l'action

Mise en place d'espace d'échange de pratiques permettant l'analyse conjointe des situations et la mise en œuvre de réponses globales considérant les besoins sociaux et sanitaires.

Objectifs

- Permettre une prise de recul sur sa pratique et dans l'analyse des situations, se réajuster si nécessaire,
- Permettre aux cadres de mener un accompagnement au changement de qualité auprès des équipes de terrain, un management participatif et qualitatif,
- Disposer d'instance de parole libre sur les questionnements professionnels.

Durée & rythme

3 séances collectives de 3 heures chacune dans un premier temps.

Partenaires impliqués

- Intervenant : consultant-formateur.

Analyse des pratiques professionnelles pour les encadrants techniques

Contexte

Les encadrants techniques et encadrants d'ateliers et de chantiers éducatifs de la structure sont au nombre de 6 professionnel.le.s. Tous.les n'encadrent pas le même type d'ateliers au sein des différents structures et services de l'établissement mais ils et elles repèrent un nombre grandissant de participant.e.s présentant des conduites addictives et verbalisent des difficultés quant à l'accompagnement de ce public en ateliers.

Public cible

Encadrant.e.s techniques et de chantiers éducatifs.

Descriptif de l'action

Définition et construction de temps d'analyse de la pratique, spécifiques aux encadrant.e.s techniques, afin d'aller vers l'accompagnement des pratiques addictives et leur gestion en ateliers.

Sur la base de l'analyse des besoins précis et des objectifs des participant.e.s, un groupe est constitué et les interventions du formateur se réajustent à chaque séance afin de se situer au plus près de ces besoins et de la réalité du terrain.

Objectifs

- Permettre une prise de recul sur sa pratique et dans l'analyse des situations, se réajuster si nécessaire,
- Améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes ayant des conduites addictives accueillies en ateliers d'insertion,
- Lever les freins à l'accompagnement,
- Augmenter les connaissances et les compétences des encadrant.e.s techniques dans l'accompagnement des personnes présentant des conduites addictives et plus largement de celles en situation de grande précarité,
- Disposer d'instance de parole libre sur les questionnements professionnels.

Durée & rythme

3 séances collectives de 3 heures chacune dans un premier temps.

Partenaires impliqués

- Intervenant : consultant-formateur.

Sensibilisation à la réduction des risques Alcool en CHU et Pension de famille

Contexte

Le Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) et la pension de famille (PE) accueillent un public à la fois composé d'adultes isolés, à la fois composé de familles avec enfants.

Au sein de ces structures, plusieurs personnes consomment de l'alcool. Cette consommation est tolérée mais elle n'est pas autorisée officiellement par le règlement intérieur. Ainsi, elle est souvent dissimulée par les personnes concernées.

L'équipe a donc suivi une formation sur les bases de la réduction des risques dans le cadre du projet. Afin de pousser plus loin la réflexion, un atelier de réduction des risques autour des consommations d'alcool est apparu nécessaire, permettant également de répondre à la question du *turn over* au sein de l'équipe et de poursuivre le travail engagé.

Public cible

Salarié.e.s de la structure.

Descriptif de l'action

L'atelier a été conduit en plusieurs étapes :

- Utilisation des cartes DIXIT : cet outil permet aux équipes de s'exprimer autour de leurs représentations concernant les consommations d'alcool,
- Ces représentations sont notées par l'intervenant.e et donnent lieu à un échange collectif,
- Les termes utilisés sont discutés pour introduire des termes RDR plus adaptés,
- Le glossaire de RDR de la plateforme SOLA sont utilisés en ce sens, ils favorisent l'échange avec les participant.e.s,
- Un cas pratique sur la « zone de confort » d'une personne consommatrice d'alcool est mené afin de réaliser un schéma mettant en avant son importance.

Objectifs

- Sensibiliser les équipes sur la réduction des risques Alcool,
- Introduire le concept de « zone de confort »,
- Echanger sur les représentations respectives et introduire un vocabulaire non stigmatisant,
- Permettre sur le long terme l'amélioration de l'accompagnement des personnes consommatrices d'alcool.

Durée & rythme

1h30 d'atelier.

Partenaires impliqués

- FAS régionale.

Visite d'un CAARUD : mieux travailler ensemble

Contexte

Le projet de s'engager dans une démarche en réduction des risques Alcool à la Maison Relais part d'un constat sur les conduites addictives des locataires. Celles-ci sont estimées à 50% des locataires pour la consommation d'alcool, 80% des locataires pour le tabac et 15% aux substances psychoactives illicites.

Dans ce cadre, cette action vise à l'amélioration :

- De l'état de santé physique et psychique,
- Du recours au soin spécialisé,
- Fluidité du parcours global d'insertion et de réduire les non recours.

Afin de proposer une prise en charge adaptée aux besoins et demandes des personnes concernées, il est apparu nécessaire de renforcer la coopération entre la structures et le secteur de l'addictologie. Cela passe par une meilleure interconnaissance des missions de chacun.e.

Public cible

Toute l'équipe de la Maison Relais, équipes sociale et dirigeante.

Descriptif de l'action

L'équipe de professionnelle de la Maison Relais s'est rendue dans un CAARUD avec lequel noué un partenariat. Il a s'agit aux professionnel.le.s des deux structures de se rencontrer, d'échanger autour de leurs missions respectives, des publics qu'ils et elles co-accompagnaient, de partager des difficultés à la fois concernant leur relation, à la fois autour des accompagnements des personnes concernées, mais aussi d'envisager des interventions communes et des parcours de soins et de prises en charge en collaboration. Cette rencontre s'est conclue par une visite du CAARUD.

Objectifs

- Mieux cerner et comprendre les missions des acteurs en addictologie, et plus spécifiquement celles du CAARUD,
- Distinguer les missions d'un CAARUD de celles d'un CSAPA,
- Découvrir le matériel de réduction des risques distribués aux consommateurs.trices,
- Echanger autour des pratiques professionnelles,
- Mieux orienter les locataires de la Maison Relais,
- Envisager un travail en Partenariat,
- Etre mieux outillés sur les questions relatives aux conduites addictives.

Durée & rythme

Visite sur une demi-journée.

Partenaires impliqués

- CAARUD accueillant et partenaire.

Réduction des risques Alcool avec le collectif Modus Bibendi

Contexte

L'Equipe Mobile Santé Sociale du SIAO a souhaité développer et structurer un travail partenarial avec le collectif Modus Bibendi afin de parfaire ses connaissances, développer ses compétences et proposer un accompagnement adapté au public consommateur qu'elle rencontre.

Public cible

Salarié.e.s de l'équipe.

Descriptif de l'action

L'action a été pensée en plusieurs temps :

- 2 réunions partenariales entre l'EMSS, la FAS et le collectif Modus Bibendi,
- 1 rencontre partenarial entre l'EMSS et le collectif Modus Bibendi,
- 1 temps de maraude de l'EMSS à laquelle le collectif Modus Bibendi s'est associé,
- 1 journée de formation sur la réduction des risques en alcool.

Objectifs

- Sensibiliser les équipes sur la réduction des risques Alcool, développer les connaissances, transmettre des apports théoriques,
- Echanger sur les représentations respectives, faire évoluer ces dernières,
- Renforcer le partenariat entre l'EMSS et le collectif Modus Bibendi,
- Mettre en place des espaces d'échanges et de partages inter-professionnel.le.s,
- Permettre sur le long terme l'amélioration de l'accompagnement des personnes consommatrices d'alcool.

Durée & rythme

Action sur une année.

Partenaires impliqués

- Le collectif Modus Bibendi

Formation : Les bases de l'addictologie

Contexte

Les professionnel.le.s du Pôle Solidarité Logement Santé de la structure accueillent et accompagnent des personnes qui sont confrontées à différentes addictions (cannabis, héroïne, cocaïne, jeux d'argent, jeux sur ordinateur, sucre, alcool, tabac). Certaines sont déjà suivies par le dispositif en addictologie la Croisée.

Afin de mieux connaître, considérer et accompagner les besoins des personnes concernées, les équipes sont en demande de bénéficier de connaissances et compétences concernant les bases théoriques en addictologie, les produits et les traitements, les liens entre maladie psychiatriques et les addictions, la gestion de la crise en addictologie.

Public cible

Salarié.e.s de la structure.

Descriptif de l'action

1. La formation se découpe en 3 séances de 3 heures chacune réunissant tous.les salarié.e.s, avec pour enjeu d'apporter des informations sur la thématique des addictions. L'objectif est ici aussi de permettre aux équipes de se sentir plus outillée et ainsi plus légitimes à parler des consommations avec les personnes accompagnées.

Contenu de ces 3 séances :

- travail sur les représentations, réponses aux questionnements,
 - apports théoriques sur les addictions, sur les plans socioéducatif, psychologique et médical, les produits et leurs traitements, le lien entre troubles psychiatriques/psychiques et addiction, la notion de soins en CSAPA,
 - présentation de SEPIA : les actions de prévention, l'intervention précoce auprès des jeunes consommateurs et de leur entourage,
 - présentation du CAARUD et de la réduction des risques et des dommages.
2. Suivent deux séquences de 2 heures chacune dont l'enjeu est d'échanger et réfléchir concrètement sur les pratiques professionnelles pour apprendre à se positionner dans la relation à l'autre.

Contenu : analyse de situations concrètes.

3. Enfin, 1 séquence de 3 heures regroupant tous.les salarié.es et l'équipe encadrante afin de coconstruire les modalités d'accompagnement, étayée d'un retour sur les apports des premières journées de formation et l'analyse des situations concrètes.

Objectifs

- Former les équipes professionnelles afin de promouvoir un environnement favorable à la prise en compte des problématiques d'addiction et plus spécifiquement, mieux prendre en compte les situations des personnes accompagnées pour mieux les orienter vers les structures spécialisées.

Durée & rythme

14 heures de formation soit deux journées.

Partenaires impliqués

- Association La Croisée.

Formation hypnose

Contexte

Les Lits Halte Soins Santé ont pour mission d'accueillir des personnes sortant d'hospitalisation sans domicile, mais bénéficiant encore de soins, des personnes présentant un long parcours d'errance et régulièrement des addictions. De fait, le dispositif LHSS de l'association porteuse accueille en majorité un public ayant une problématique liée à l'alcool.

L'équipe a observé que lorsqu'une activité, ne serait-ce qu'à visée occupationnelle, est planifiée dans le quotidien, elle contribue à diminuer la consommation quotidienne de la personne concernée. Cependant, au sein du service, les activités quotidiennes ne sont pas légions, le plus souvent par manque de moyens, et les résidents verbalisent régulièrement que l'ennui favorise l'envie de consommer, de même qu'il est observé que les personnes sortantes de cure consomment régulièrement de nouveau.

Public cible

Professionnel.le.s du LHSS.

Descriptif de l'action

Formation aux techniques de l'hypnose en appuyant chaque journée sur des situations cliniques vécues par les professionnel.le.s participant.e.s.

Objectifs

- Inscrire la pratique de l'hypnose dans le parcours de soin en addictologie,
- Maîtriser les techniques d'hypnose, d'inductions et d'hypno-éducation adaptées à l'accompagnement des problématiques addictives.

Notons qu'accompagner une personne en situation d'addiction nécessite d'articuler le travail en hypnose avec d'autres modes de prises en charge et d'autres professionnel.le.s de santé (suivi médical, sevrage à l'hôpital, etc.),

Durée & rythme

Six journées de formation.

Partenaires impliqués

- Association française pour l'étude de l'hypnose médicale.

Formation : prévenir les (re)consommations par la gestion des émotions

Contexte

Les Lits Halte Soins Santé ont pour mission d'accueillir des personnes sortant d'hospitalisation sans domicile, mais bénéficiant encore de soins, des personnes présentant un long parcours d'errance et régulièrement des addictions. De fait, le dispositif LHSS de l'association porteuse accueille en majorité un public ayant une problématique liée à l'alcool.

L'équipe a observé que lorsqu'une activité, ne serait-ce qu'à visée occupationnelle, est planifiée dans le quotidien, elle contribue à diminuer la consommation quotidienne de la personne concernée. Cependant, au sein du service, les activités quotidiennes ne sont pas légions, le plus souvent par manque de moyens, et les résidents verbalisent régulièrement que l'ennui favorise l'envie de consommer, de même qu'il est observé que les personnes sortantes de cure consomment régulièrement de nouveau.

Public cible

Professionnel.le.s du LHSS.

Descriptif de l'action

Cette formation prépare la mise en place et à l'animation de groupes orientés vers la gestion des émotions des usager.e.s ou ancien.ne.s usager.e.s de substances psychoactives dans une perspective de prévention des recon consommations.

Objectifs

- Acquérir des connaissances sur l'approche des groupes de prévention de la rechute,
- Savoir repérer les conditions d'une mise en place de ce type de groupe dans une structure de soins en addictologie,
- Être en capacité d'animer un groupe de prévention des recon consommations par la gestion des émotions.

Durée & rythme

14 heures de formation soit 2 journées.

Partenaires impliqués

- Organisme de formation,
- Formateur.trice.

Gestion des comportements auto et hétéro-agressifs liés à la prise de substances psychoactives

Contexte

Le centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale « *accueillent et accompagnent des personnes qui se trouvent de manière permanente ou temporaire dans une situation de besoin ; des personnes ou des familles qui connaissent de graves difficultés économiques, familiales, de logement, de santé d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale* » (art. L.345-1 du CASF).

Cette action répond à un besoin exprimé par l'équipe de pouvoir faire face aux troubles du comportement, parfois la violence, liés à la prise de produits afin d'adapter les gestes et postures physiques.

Public cible

Salarié.e.s de la structure.

Descriptif de l'action

Formation de 14 heures, s'étalant sur deux journées, ce temps dispensés aux équipes accueillant un public consommateur doit pouvoir renforcer le sentiment de confiance dans la gestion des problématiques de violence en lien avec la prise de produits. In fine, augmenter le sentiment de sécurité de l'équipe des chargé.e.s d'accompagnement social et une régulation plus fluide des problématiques.

Objectifs

- Savoir faire face aux comportements violents liés aux effets des produits psychoactifs,
- Entre en capacité d'adapter sa posture physique,
- Connaître les gestes d'auto-défense et d'autoprotection,
- Avoir une meilleure connaissance du principe de légitime défense.

Durée & rythme

14 heures de formation, deux journées.

Partenaires impliqués

- Organisme de formation,
- Formateur.trice.

Formation : les mesures de désescalade

Contexte

Le centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale « *accueillent et accompagnent des personnes qui se trouvent de manière permanente ou temporaire dans une situation de besoin ; des personnes ou des familles qui connaissent de graves difficultés économiques, familiales, de logement, de santé d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale* » (art. L.345-1 du CASF).

L'accompagnement pose des questions d'ordre éthique, en lien notamment, avec les valeurs de respect et de liberté de l'autre, de sollicitude. En effet, lors d'une situation de « comportements-problèmes », les professionnel.le.s sont pris dans un paradoxe, entre le devoir d'accompagner avec bienveillance et la difficulté face à la violence parfois générée par la personne accompagnée, accentuées par la consommation de produits. Cela interroge ou réinterroge régulièrement les pratiques de l'équipe éducative. Ces situations placent les équipes face à des responsabilités importantes. Former les professionnel.le.s à gérer ces moments de tensions, leur donner des outils et techniques de désescalade de la violence est apparu nécessaire.

Public cible

Salarié.e.s de la structure.

Descriptif de l'action

Formation de 14 heures, s'étalant sur deux journées, ce temps dispensé aux équipes accueillant un public consommateur devait pouvoir renforcer le sentiment de confiance dans la gestion des problématiques de violence en lien avec la prise de produits et favoriser une prise en charge adaptée en cas de difficultés.

La formation entend transmettre des connaissances permettant de mieux comprendre ces situations : rappel des différents troubles pouvant expliciter les troubles du comportement, repères en « santé mentale et psychiatrie », repérage des indices de « montée en pression », méthodes permettant de désamorcer les situations de tensions, d'agressivité voire de violence avant qu'elles n'atteignent leur paroxysme, etc.

Pour cela, elle s'appuie sur différents outils qui permettent à la fois la montée en compétences, à la fois l'analyse et la gestion des situations :

- Grille des mesures des écarts entre pratiques individuelles et recommandations,
- Outils supports à l'accompagnement des personnes : lignes de vie, évaluation des besoins, aide à la verbalisation, facteurs de risque,
- Support Génialy,
- Livrets d'information,
- Fiches-outils,
- Protocoles « stop violence »,
- Outils de stabilisation et de gestion du stress,
- « Guide méthodologique de décodage, d'intervention et de prévention autour d'un comportement-problème ».

Objectifs

- Connaître le cadre juridique et réglementaire de la prise en charge des personnes,
- Identifier les différentes formes de violence et d'agressivité en lien avec la psychopathologie,
- Evaluer et prendre en compte le parcours du patient, sa situation, les impacts de sa situation,
- Evaluer et prendre en compte les facteurs de risques dans le contexte,

- Impliquer le patient dans l'identification de ses difficultés et de ses ressources, élaborer un plan de prévention partagé,
- Travailler sur soi et ses postures professionnelles, développer la maîtrise de ses pensées et réactions émotionnelles et physiques face à des situations de violence, identifier ses limites,
- Développer des techniques de communication positive,
- Gérer la crise : en amont, identifier les éléments déclencheurs, les indicateurs de montée en tension, utiliser des outils et techniques de désescalade,
- Pendant la crise, adapter sa posture, son comportement et mettre en place les interventions appropriées en fonction des phases de la crise. Après la crise, reprendre le contact, accompagner le retour au calme,
- A distance de la crise : travailler avec la personne autour du comportement afin de l'aider à en prendre le contrôle et le prévenir, travailler en équipe autour des situations de stress et de violence.

Durée & rythme

14 heures de formation, deux journées.

Partenaires impliqués

- Organisme de formation,
- Formateur.trice.

Sensibilisation : l'éducation thérapeutique

Contexte

Les professionnel.le.s du Pôle Solidarité Logement Santé de la structure accueillent et accompagnent des personnes qui sont confrontées à différentes addictions (cannabis, héroïne, cocaïne, jeux d'argent, jeux sur ordinateur, sucre, alcool, tabac) et qui présentent également pour certaines d'entre elles des pathologies chroniques, impliquant la prise et le suivi d'un traitement.

Afin de mieux accompagner ces personnes, les équipes ont souhaité bénéficier d'une formation à l'éducation thérapeutique.

Public cible

Salarié.e.s de la structure.

Descriptif de l'action

Formation de 14 heures, s'étalant sur deux journées, ce temps dispensé aux équipes accueillant un public consommateur vise à parfaire les compétences et connaissances des professionnel.le.s afin qu'ils et elles soient mieux outillé.e.s pour accompagner les personnes présentant des pathologies chroniques dans le soin. Il ambitionne également de renforcer le pouvoir d'agir des personnes concernées qui bénéficieront des compétences acquises durant la formation par les équipes.

Objectifs

- Apports théoriques aux techniques de transmission de l'information,
- Mise en place d'une démarche éducative,
- Accompagner les personnes dans leur projet de soin,
- Accompagner le développement des potentialités des personnes,
- Transmettre les connaissances pour améliorer la compliance aux soins et l'observance des traitements.

Durée & rythme

14 heures de formation soit 2 journées.

Partenaires impliqués

- GRIEPS.

Sensibilisation : l'usage des écrans

Contexte

Le centre d'hébergement d'urgence au sein duquel se situe l'action accueille des femmes seules, femmes avec enfants et couples avec enfants.

Le centre accueille de manière inconditionnelle toutes les personnes orientées par le SIAO. Cela implique une multitude de problématiques à accompagner et des situations parfois particulièrement complexes : troubles psychiques ou psychiatriques, addictions, femmes victimes de violences, etc.

Les addictions dites sans substances ne font pas encore consensus dans leur appréhension au sein du secteur de l'addictologie. Pour autant, une surexposition aux écrans peut entraîner des difficultés dans le développement et la santé de l'enfant.

Ainsi l'équipe a-t-elle souhaité être mieux outillées sur ce sujet, dès la phase d'état des lieux et au regard du public qu'elle accompagne.

Public cible

Salarié.e.s de la structure.

Descriptif de l'action

Sensibilisation d'une heure et demi, présentant les outils de prévention et les ressources suivants :

- Exposé des enjeux liés à l'usage des écrans à l'aide d'un diaporama,
- Info/intox du CRIPS sur les écrans,
- Guide parent dans un monde d'écran,
- Outil « nos enfants et les écrans »,
- Jeu de cartes de la CNIL.

Objectifs

- Fournir des ressources informatives sur les usages des écrans,
- Fournir des outils de prévention utiles au public.

Durée & rythme

1h30 de sensibilisation.

Partenaires impliqués

- FAS régionale.

Formation : Psychotrauma & addictions

Contexte

Les professionnel.le.s du secteur social se trouvent parfois démuni.e.s face au public qu'ils et elles accompagnent, d'autant plus lorsqu'il cumule les traumatismes et les addictions.

Les parcours de vie traumatique et la souffrance psychique qui peut en résulter peuvent avoir un impact sur les consommations. Certain.e.s personnes essaient de soulager cette souffrance par l'usage de psychotropes qui a alors une fonction apaisante qu'il faut considérer pleinement dans l'accompagnement en addictologie. Par ailleurs, les personnes présentant des conduites addictives, dans leur recherche de produits, peuvent se trouver dans des situations de vulnérabilité particulière dans la mesure où satisfaire leur besoin de consommation peut les mener à prendre des risques pour leur santé, tant physique que psychique.

Afin de mieux accompagner les personnes présentant des addictions, il est nécessaire de disposer de connaissances sur le lien entre psycho traumatisme et addiction, et, de manière plus général, sur les liens entre santé mentale et addictions.

Public cible

Salarié.e.s de la structure.

Descriptif de l'action

Cette formation peut se conduire en intra ou en inter, selon le nombre de participant.e.s au sein des structures, et de nombreux organismes de formation et structures spécialisées en addictologie la propose, au regard du lien entre santé mentale et addictions.

Par le biais d'apports théoriques, cette formation a pour enjeu de permettre aux stagiaires d'acquérir des connaissances sur les psycho traumatismes et de développer des modalités d'accompagnement adaptés. Elle permet aussi de donner aux équipes des outils pour accompagner la gestion des émotions (tels que la cohérence cardiaque, la roue des émotions, etc.).

La plupart des participant.e.s ressortent satisfaits de ce module car celui-ci fait largement écho à leur pratique. Elle met en lumière leur savoir expérientiel et leur permet d'asseoir leur légitimité tout en changeant de point de vue sur les situations complexes telles que celles qui voient coexister un trouble addictif et un vécu traumatique.

Objectifs

Cette formation entend répondre aux questions suivantes :

- Définition psycho-traumatisme psychologique et/ou physique ?
- Comment identifier, reconnaître le psycho-traumatisme ? Quels en sont les mécanismes ? Les symptômes ?
- Quel(s) accompagnement(s) pour la personnes qui a subi un évènement à caractère traumatique ? Comme apaiser la souffrance, adapter son accompagnement au quotidien ?
- Quels sont les mécanismes de défenses du psychotrauma ?

In fine, elle vise à :

- Consolider les compétences des professionnel.le.s pour une meilleure prise en compte du public accompagné, en articulation avec les structures spécialisées,
- Acquérir des connaissances sur les concepts de psycho traumatismes et d'évènements traumatiques,
- Appréhender les conduites addictives comme un facteur d'adaptation aux évènements traumatiques,
- Être en capacité de proposer des modalités d'accompagnement et de soin adaptées pour les personnes traumatisées.

Durée & rythme

21 heures de formation, soit 3 journées.

Partenaires impliqués

- Formateur externe,
- Organisme de formation.

Formation : l'entretien motivationnel

Contexte

Les professionnel.le.s du Pôle Solidarité Logement Santé de la structure accueillent et accompagnent des personnes qui sont confrontées à différentes addictions (cannabis, héroïne, cocaïne, jeux d'argent, jeux sur ordinateur, sucre, alcool, tabac). Ils et elles sont parfois démunis.e.s face aux problématiques multiples et situations complexes des personnes qu'ils et elles accompagnent au quotidien. Un secteur en tension, des personnes qu'il est difficile de maintenir dans un projet sur la durée (tant pour des raisons individuelles que pour des raisons structurelles et institutionnelles), essouffent les équipes qui perdent parfois le sens de leur pratique et la motivation.

Afin de mieux accompagner les personnes en situation de précarité et d'addiction qui peuvent témoigner de besoins particulièrement complexes et de difficultés à investir la relation, les équipes ont souhaité bénéficier d'une formation à l'entretien motivationnel.

Public cible

Salarié.e.s de la structure.

Descriptif de l'action

La méthode de l'entretien motivationnel vise à aider la personne à changer ses comportements pour favoriser l'amélioration de sa santé et/ou pour réduire le risque de pathologies. Cette méthode donne un cadre structurant à l'accompagnement socioéducatif et agit sur la motivation de la personne concernée. Destinée à donner un cadre structurant à cet accompagnement éducatif, elle permet d'augmenter la motivation du patient ont été proposée. Il s'agit d'une part, de l'intervention motivationnelle brève, et d'autre part, de l'entretien motivationnel.

Les méthodes motivationnelles sont particulièrement indiquées dans le cadre des conduites addictives, et plus globalement d'états de santé ou de situations qui nécessiteraient un changement de mode de vie pour limiter les risques inhérents à la pathologie ou, nous concernant, à la prise de produits.

Objectifs

- Etre en mesure de conduire un entretien motivationnel,
- Guider, accompagner les personnes dans la réussite de leurs projets d'accompagnement global,
- Créer une alliance thérapeutique, un lien solide entre les professionnel.le.s et les personnes concernées, nécessaire à la relation, elle-même support de l'accompagnement,
- Faciliter le lien avec les structures en addictologie ultérieurement,
- Accompagner l'expression de la demande, favoriser l'adhésion au soin.

Durée & rythme

14 heures de formation soit 2 journées.

Partenaires impliqués

- GRIEPS.

Formation : les cyberaddictions

Contexte

Le centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale « *accueillent et accompagnent des personnes qui se trouvent de manière permanente ou temporaire dans une situation de besoin ; des personnes ou des familles qui connaissent de graves difficultés économiques, familiales, de logement, de santé d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale* » (art. L.345-1 du CASF).

Les publics accueillis au CHRS présentent fréquemment des problématiques addictives. Avec le développement des nouvelles technologies et la facilité d'accès aux réseaux sociaux et à internet, force est de constater que de plus en plus de personnes accompagnées présentent une cyber dépendance, en particulier les plus jeunes. Ce type d'addiction a des incidences sur le rythme de vie et par conséquent, freine l'accès à la réinsertion professionnelle et aux ressources.

Public cible

Salarié.e.s de la structure.

Descriptif de l'action

Formation de 21 heures, soit 3 journées, celle-ci peut se dérouler en intra ou en inter, selon le nombre de participant.e.s par structure.

Elle est rythmée par des temps d'apports théoriques, des temps d'échanges et des temps de réflexion, son contenu étant pensé en amont afin de s'adapter aux attentes et besoins des participant.e.s. Elle permet de mieux comprendre l'addiction de manière générale et les mécanismes à l'œuvre tout en favorisant l'élaboration autour des pratiques professionnelles afin d'être en mesure d'adapter ces dernières ainsi que les accompagnements proposés aux personnes en cyberaddiction.

Objectifs

- Acquérir des connaissances sur les cyberaddictions (jeux vidéo, jeux d'argent en ligne, pornographie sur internet),
- Savoir distinguer l'usage de l'excès, de l'utilisation pathologique,
- Avoir la capacité de proposer une offre d'accompagnement spécifique.

Durée & rythme

21 heures de formation, trois journées.

Partenaires impliqués

- Organisme de formation,
- Formateur.trice.

Formation : Addictions, accompagnement et prises en charge des adultes et adolescents

Contexte

Les pensions de famille et résidences accueil sont des dispositifs de logement accompagné. La présence de collaborateurs.trices permet l'animation d'une vie semi-collective et le maintien dans les lieux. Les structures accueillent des personnes isolées, en grande précarité, avec le plus souvent un parcours d'errance et d'instabilité locative. Ce public présente des caractéristiques de vulnérabilité prégnante, en lien avec les addictions et/ou un trouble psychique.

Les professionnel.le.s qui travaillent au sein de ces structures sont parfois seul.e.s et doivent pouvoir bénéficier de formations pour leur permettre d'analyser les problématiques et/ou besoins, y répondre ou encore désamorcer des conflits ou éviter des situations de crise qui peuvent en outre mettre à mal le collectif.

Public cible

Salarié.e.s de la structure.

Descriptif de l'action

Cette formation a pour enjeu de centrer les apports qu'elle propose sur le ou les fonctionnement psychiques à l'œuvre chez les personnes présentant des addictions. Elle a donc pour finalité de permettre aux participant.e.s de mieux comprendre les mécanismes de défense que l'on peut retrouver dans les conduites addictives, tel que le déni par exemple, les effets recherchés à travers la prise de produits psychoactifs, tel que l'oubli, la réduction des émotions voire l'anesthésie de celles-ci, et de considérer l'addiction dans le cadre de situation globale.

Objectifs

- Développer une écoute appropriée,
- Mieux identifier les enjeux de la relation à la personne présentant une/des addictions,
- Se situer clairement en fonction de sa place et du cadre d'intervention,
- Proposer une stratégie de soins adaptée à la personne,
- Travailler en réseau : orienter, articuler, coordonner.

Durée & rythme

35 heures de formation soit 5 journées.

Partenaires impliqués

- Organisme de formation : l'IREMA (Paris)
- Formateurs.trices (clinicien.ne.)

Formation : travailler avec le déni

Contexte

Le centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale « *accueillent et accompagnent des personnes qui se trouvent de manière permanente ou temporaire dans une situation de besoin ; des personnes ou des familles qui connaissent de graves difficultés économiques, familiales, de logement, de santé d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale* » (art. L.345-1 du CASF).

Force est de constater que parmi les personnes accueillies en CHRS, une majorité d'entre elles est confrontée à des addictions. Les travailleurs.euses. sociaux.ales qui les accompagnent sont en difficulté à l'idée de parler de l'objet de ces addictions, en particulier de l'alcool, face à des usagers qui ne souhaitent pas toujours aborder leurs consommations et/ou déploient des mécanismes de défense.

Public cible

Salarié.e.s de la structure.

Descriptif de l'action

Il est question ici de former les participant.e.s à comprendre le mécanisme de défense qu'est le déni pour composer et travailler avec celui-ci plutôt que de chercher à le contrer – ce qui peut avoir pour effet inverse à celui recherché de bloquer la parole et rompre le lien. Ce mécanisme n'est en effet opérant pas seulement du point de vue de la personne qui le présente, il agit également sur nos représentations ainsi que sur notre manière d'aborder et accompagner l'addiction. A ce titre, cette formation entend également transmettre des modalités de conduites d'entretien qui favorisent la parole pour les personnes concernées par l'addiction sans bousculer les mécanismes de défense à l'œuvre, lesquels ont une fonction qu'il faut considérer.

Les 3 journées de formation, animées par des psychologues clinicien.ne.s se découpent ainsi :

En introduction : recueil des attentes des participant.e.s, échanges sur les représentations,

Journée 1 & 2 :

1. Séquence 1 : définir et contextualiser
 - Partage d'expérience sur la confrontation au déni,
 - Exercice d'élaboration collective d'une définition du déni.
2. Séquence 2 : étudier la construction sociale du déni
 - Etude iconographique allant du 19^{ème} au 21^{ème} siècle,
 - Mise en lumière des représentations sociales présentes pour chacun, particulièrement lorsqu'il s'agit des consommations/consommateurs d'alcool.
3. Séquence 3 : construire le cadre de l'entretien
 - Identifier le sentiment de « honte » et de « culpabilité » chez les personnes en situation d'addiction,
 - Présentation du déni comme mécanisme de défense face à ces sentiments de honte/culpabilité,
 - Echange sur la légitimité à intervenir selon sa fonction, ses missions, etc.,
 - Présentation de la modalité d'entretien « faire l'avance de la parole ».
4. Séquence 4 : expérimenter les outils
 - Présentation de l'outil « balance décisionnelle »,
 - Mise en pratique de la modalité d'entretien « faire l'avance de la parole ».

Journée 3 :

1. Séquence 1 : réfléchir à ce que nous nommons « déni »
 - Mensonge, mauvaise foi...de quoi retourne ce que l'on nomme « déni »,
 - Dans la relation à l'autre, où localiser le « déni » et comment le caractériser.
2. Séquence 2 : étudier le vécu de déni par les professionnels de l'institution
 - Quelle position du professionnel face au discours du patient ?
 - Le déni ne serait-il pas également actif du côté du professionnel ?
 - Le discours institutionnel face au déni.
3. Séquence 3 : illustrer à partir d'expériences issues du terrain professionnel
 - Analyse des pratiques professionnelles face au déni, à partir de situations vécues sur le terrain par les participants à la formation,
 - Alternance d'apports théoriques, de recueils d'expériences et de pratiques et de mises en situation pratique (jeux de rôle, exercices, ...)

Objectifs

- Acquérir des connaissances sur un modèle social et psychique explicatif du mécanisme de déni,
- Savoir repérer ce modèle et donner du sens au déni comme mécanisme protecteur de l'intégrité sociale et psychique,
- Être en capacité de se positionner professionnellement face à une personne dans le déni de ses consommations et pouvoir faire l'avance de la parole.

Durée & rythme

21 heures de formation, trois journées.

Partenaires impliqués

- Organisme de formation : l'IREMA,
- Formateur.trice.s (psychologues clinicien.ne.s)

Formation : premiers secours en santé mentale

Contexte

Suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « *Accompagnement de personnes en situation de grande marginalité dans le cadre d'un lieu de vie innovant à dimension collective* » de la Direction Interministérielle à l'Hébergement et Au Logement, le Dispositif « PARCOURS » a vu le jour en début d'année 2021. Il vise à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en errance, éloignées des dispositifs existants ou dans une reproduction de ruptures. Le projet prévoit l'accompagnement de 30 personnes : 10 sans hébergement, 20 hébergées.

La grande majorité des personnes accompagnées sont consommatrices de produits psychoactifs. Au sein du dispositif « Parcours », ces consommations sont travaillées dans l'idée de tendre vers de la réduction des risques. A ce jour, nous sommes à la recherche d'outils pour aller en ce sens.

La formation Premiers secours en Santé Mentale permet une approche concertée de la gestion des phases de crises potentielles des personnes concernées, ce qui a amené la structure à souhaité déployer cette formation.

Public cible

Equipe sociale et deux personnes accompagnées par la structure.

Descriptif de l'action

La formation Premiers Secours en Santé Mentale s'attache à lutter contre la stigmatisation des troubles psychiques. Cette stigmatisation constitue un frein puissant à l'accès aux soins, au rétablissement ainsi qu'à l'inclusion sociale et professionnelle.

Les premiers secours en santé mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent, en santé mentale, des gestes de premier secours qui eux, apportent une aide physique à une personne en difficulté. La formation Premiers secours en santé mentale s'attache à faire en sorte que les personnes soit en mesure de dispenser ces premiers gestes. L'enjeu est de leur donner des outils supplémentaires considérant que santé mentale et addiction peuvent être étroitement liées.

Dans une dynamique de participation des personnes concernées ont également pu participer à cette formation.

Objectifs

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale,
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale,
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner une information adaptée,
- Mieux faire face aux comportements agressifs.

Durée & rythme

14 heures de formation soit deux journées.

Partenaires impliqués

- Formateur.trice.



Fédération
des acteurs de
la solidarité

La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) est un réseau de plus de 900 associations et structures qui accueillent et accompagnent les personnes en situation de précarité. Elle est composée d'une fédération nationale et de 13 fédérations régionales sur l'ensemble du territoire.

Fédération lutte contre les exclusions, promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre tous les acteurs du secteur social.

La Fédération représente les établissements et services adhérents dans les secteurs de l'insertion par l'activité économique, de la veille sociale, de l'hébergement, du logement adapté, du médico-social ou encore dans l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés.

La Fédération soutient ses adhérents, les forme et les conseille. Elle agit également auprès des pouvoirs publics pour promouvoir une société plus juste et plus solidaire.

Elle participe enfin à des projets d'innovation sociale dont plusieurs sont soutenus par l'Etat, tels que les programmes SEVE Emploi et Respirations.

FÉDÉRATION ADDICTION

La Fédération Addiction (FA) a pour objectif de constituer un réseau pluridisciplinaire au service des professionnel.le.s accompagnant les usager.e.s dans une approche médico-psycho-sociale et transdisciplinaire des addictions. Elle fédère des dispositifs et des professionnel.le.s de la médecine de ville, du sanitaire et du médico-social, qui interviennent dans le champ de l'éducation, de la prévention, de l'intervention précoce, de la réduction des risques (RDR), dans le soin et celui de l'accompagnement.

La FA s'engage à plusieurs endroits : décloisonnement des approches, des pratiques, des structures ; prises en compte plurielles de l'expérience addictive (plutôt que lutte contre un produit) ; liens entre les différents secteurs des cités ; promotion de l'usager.e.s, amélioration de la qualité de vie et de son environnement et reconnaissance de ce.tte dernir.ère en tant que citoyen.ne. In fine, proposer une offre globale de soins et d'accompagnement.

Pour la FA, les conduites addictives font partie de la vie : elles résultent de la rencontre d'une personne, d'un produit et d'un contexte particulier. La société doit donc élaborer des réponses adaptées, ne considérant pas les phénomènes d'addiction de manière isolée, mais inscrits dans un contexte social, culturel, politique et économique.